



SOMMAIRE : Page 2 L'actualité • Retraite : l'heure de vérité • 37,5 annuités : déjà loin du compte • Après le vote de la loi sur les assistants d'éducation • Page 3 Élections à la CA nationale du SNES • Page 10 Métier • Affectation en écoles européennes • Page 11 Réforme des IUFM • Après les mutations inter

Éducation, décentralisation, retraites : après avril, le mois de mai sera chaud

Grève nationale dans l'éducation réussir le 6 mai et poursuivre

L'appel du congrès du SNES à l'extension du mouvement de grèves et de manifestations a été largement entendu. Alors que l'académie de Bordeaux partait en vacances en préparant la reprise de l'action pour le retour des congés, Poitiers maintenait la mobilisation alors que d'autres comme Aix-Marseille, Toulouse, Rouen prenaient le relais. A Montpellier et à la Réunion les actions engagées, notamment de grèves reconductibles, touchent la plus grande partie des établissements. Des manifestations ont eu lieu les 11, 14 et 17 avril. La Seine-Saint-Denis prépare un mouvement pour la rentrée de la région parisienne le 22 avril. Cette période des 4 semaines de congés tournants par académie n'aura donc rien d'une période de trêve, même s'il reste encore bien difficile, en cette période de guerre en Irak, de percer le black out des médias, notamment au niveau national. Tout doit être fait maintenant pour que ce mouvement monte encore en puissance



et prenne les dimensions nécessaires pour faire reculer le gouvernement sur ses choix les plus négatifs sur l'éducation, la décentralisation, mais aussi sur des questions qui dépassent largement notre propre secteur comme celle des retraites. De ce point de vue, le congrès a confirmé que, pour le SNES, il n'y avait pas d'autre choix que de jouer à fond, avec la FSU, la carte de l'unité en donnant de nouveaux prolongements aux démarches

entreprises depuis plusieurs mois, tant au niveau de l'Éducation nationale, qu'au niveau interprofessionnel en ce qui concerne les retraites. Les 5 fédérations de l'Éducation, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Éducation, FAEN et FERC-CGT ont décidé une grève nationale et des manifestations dès le 6 mai, c'est à dire dès le moment où toutes les académies auront repris le travail. Elles sont convenues de se rencontrer dès le soir du

6 pour faire le point et décider des suites. Quant aux confédérations, elles se rencontreront de nouveau au lendemain des réunions bilatérales qu'elles doivent avoir les 18 et 22 avril avec François Fillon qui leur présentera à cette occasion l'état définitif du projet gouvernemental sur les retraites. Elles arrêteront alors définitivement leur plan d'action dont les grandes lignes sont déjà connues. Une grande manifestation nationale sera organisée avant la fin mai, la communication du projet de loi en conseil des ministres est prévue pour le 28 mai. L'objectif serait d'atteindre les dimensions d'un 16 janvier 94 ou de ce qui a pu se faire autrefois pour la Sécu. En même temps, dès la première quinzaine de mai, une journée d'arrêts de travail et de manifestations, avec une implication spécifique de la fonction publique, doit permettre de faire franchir un nouveau palier à l'expression publique des convergences public-privé. ■

Bernard Boisseau

CIO

Dans toutes les académies, les CO-Psy et DCIO sont très fortement mobilisés contre la décentralisation. Les décisions d'action prises en assemblée générale sont suivies à 95 % (suspension des interventions dans les établissements scolaires, refus de transmission des dossiers et de participation aux conseils et commissions). Les CO-Psy maintiennent des contacts très étroits avec les enseignants, les parents d'élèves et les élus afin de mettre en place des actions de plus grande ampleur dès la rentrée des vacances de printemps. De nombreuses initiatives originales sont organisées à Lille, Amiens, Lyon, Nantes, Montpellier, Marseille, la Réunion, Reims, Bordeaux... (CIO de plein vent, portes ouvertes, occupations, interpellations d'élus, colloques...).

Nice

De nombreuses AG se sont déjà tenues avant les vacances, en collège comme en lycée, d'autres sont déjà programmées pour la rentrée (le 28 avril, collège du Muy, le 29, collège de Vidauban, de Villeueuve à Fréjus etc.). Dans le même temps des AG FSU de secteur continueront à se tenir dès la rentrée des congés : secteur de Draguignan mardi 29, 17 h 30 local FSU, secteur de Grasse lundi 28, 17 heures au lycée Tocqueville, secteur de Carros lundi 28, 17 heures au collège de Carros. Nous appelons l'ensemble des collègues à participer massivement à un 1^{er} Mai unitaire et de combat en manifestant : 10 h 30 à Nice, place Masséna, 10 h 30 à Toulon, place de la Liberté et 11 heures à Draguignan devant la sous-préfecture (suivi d'un pique-nique revendicatif parc Hausmann). Un conseil syndical extraordinaire du SNES-FSU se tiendra au lendemain du 1^{er} Mai.

Toulouse

Le SNES Midi-Pyrénées se félicite du succès de la manifestation académique du mardi 15 avril à Toulouse qui a rassemblé environ 4 000 personnes, avec des participations significatives des départements les plus mobilisés (Hautes Pyrénées, Ariège, Tarn, Haute-Garonne). Cette journée constituait un temps fort académique des actions conduites depuis le 3 avril dans certains départements et de nombreux établissements sous forme de grèves reconductibles et de multiples initiatives : manifestations départementales (3 000 personnes à Toulouse, 1 000 à Foix, le vendredi 11 avril par exemple), distribution de tracts, rencontre avec les parents, assemblées générales regroupant souvent plusieurs centaines de participants (Toulouse, Tarbes...).

La Réunion

La manifestation du 15 avril a été un immense succès : 20 000 personnes dans les rues de Saint-Denis ont clamé le refus unanime des personnels et des parents face au démantèlement du service public d'éducation programmé par Raffarin, et à la remise en cause du régime des retraites. Il faut remonter à 1997, ou au 19 octobre 1979, pour trouver des manifestations de cette importance. C'est dire que le gouvernement est au pied du mur. Un CDFD de la FSU s'est réuni à l'école des Lilas, et a envisagé les suites que nous pouvions donner à l'action. Il a voté le principe de la reconduction de la grève au-delà des vacances de Pâques.



Edito

Un non-événement

Il était annoncé à grand renfort de publicité, comme un événement, le livre qui allait permettre d'introduire le grand débat au Parlement sur les questions éducatives - débat une fois de plus repoussé - et rien de moins que

de « réconcilier la société avec la recherche, la nation avec son école ». Ceci laisse supposer que la nation a besoin d'être réconciliée avec son école, ce qui n'est pas évident, en revanche que l'école ait besoin de l'être avec son ministre, il suffit de faire le bilan des actions menées contre la politique du ministre et de son gouvernement pour comprendre que le climat est chaud.

Car enfin, si le ministre en appelle au débat « avec l'ensemble des acteurs de notre système de formation et de recherche », que ne le fait-il en direct avec les chercheurs dont on ampute les crédits, que ne l'a-t-il pas fait avec les MI-SE et les aides-éducateurs en grève depuis des mois contre une loi dont ni eux ni personne ne veut, avec les CO-Psy, qui ne veulent pas être transférés aux Régions.

Ce dialogue véritable nous ne l'avons pas eu, nous n'avons pas été entendus et le livre, par ses silences sur des thèmes cruciaux comme la démocratisation véritable de l'école, la revalorisation de nos métiers, l'élévation des qualifications, le développement de la recherche, montre la rupture qui s'est installée entre l'hôte de la rue de Grenelle et les personnels de l'Éducation nationale.

Gageons qu'une telle dépense ne sera pas du goût de la Cour des comptes, ni de tous les personnels en grève pour obtenir des moyens pour la rentrée prochaine à qui les recteurs expliquent qu'il faut gérer les moyens autrement et avec parcimonie en ces temps de restriction budgétaire. Mais au-delà de la forme, c'est le fond qui interpelle.

Quelle ambition pour notre jeunesse ? Aucune ! C'est la répétition à l'envi de « la lutte contre l'illettrisme » entretenant toujours la confusion entre élèves en difficulté d'apprentissage et illettrés, la « revalorisation de la voie professionnelle » qui est essentiellement un délestage des élèves en difficulté au collège, la « lutte contre les incivilités et la violence » annoncée en même temps que la réduction de l'encadrement des élèves (moins 10 000 adultes à la rentrée), le développement de « l'autonomie des établissements » afin d'être au plus près des besoins du terrain notamment en matière de remplacement, lorsque l'on sait que le nombre de TZR est considérablement réduit dans plusieurs académies.

Plus qu'un non-événement, ce livre peut apparaître comme une provocation à l'encontre de tous les personnels en lutte aujourd'hui contre la casse du service public d'éducation.

Il ne peut que conforter l'analyse issue de notre congrès. Nous devons amplifier nos actions, leur permettre de se développer majoritairement dans toute la France, parce qu'une autre politique d'éducation est possible.

Gisèle Jean
cosecrétaire générale

Retraites

L'heure de vérité

48 heures avant la publication officielle du rapport de la Cour des comptes consacré aux retraites des fonctionnaires, les fuites parues dans *les Echos* du 15 avril auront participé à la campagne d'intox, déjà très forte depuis des mois. Faisant flèche de tout bois, évoquant « une longue liste de dérogations, avantages et privilèges », ce rapport veut emporter la conviction qu'une réforme radicale est impérative. De leur côté, au sein du « groupe fédéral », les représentants du gouvernement avancent pour disqualifier les revendications syndicales un chiffre d'autant plus exorbitant qu'il n'est rapporté à aucune échelle ; et comme ils écartent d'entrée de jeu toute recherche de nouveaux financements, c'est tout à la fois allongement de la durée de coti-

sation et baisse des pensions qu'ils préconisent. Il s'agit d'économiser sur le dos des retraités 6 milliards d'euros en 2020 alors même que la durée de cotisation aurait été portée à 42 ans. Il devient de plus en plus clair que l'exigence de 40 annuités dès 2008 pour une retraite à taux plein dans la fonction publique n'est qu'une étape. Même refus pour les pensions des fonctionnaires d'assumer les financements nécessaires : la volonté de réduire les dépenses publiques reste le seul horizon. Face à l'impératif qu'il s'est fixé, le gouvernement balaie la contribution de l'administration et des services publics à la croissance, et par suite la légitimité du financement des pensions de leurs agents.

►► Suite p. 2

Irak Solidarité

S'il faut se féliciter de la chute d'un dictateur sanguinaire, comment oublier la méthode, la guerre avec ses milliers de victimes, ses milliers de blessés, de mutilés à vie, dont de nombreux enfants. L'Internationale de l'Éducation vient de lancer un appel à la solidarité avec les enfants irakiens pour faire face aux besoins immédiats qui sont d'abord médicaux et humanitaires, mais qui vont rapidement concerner la reconstruction et le rééquipement des écoles détruites, pillées. L'IE travaillera

en collaboration avec l'UNICEF, le Syndicat de l'éducation et les autorités éducatives le plus rapidement possible. Le SNES effectue dès maintenant un premier versement au fonds de solidarité de l'IE, à partir de la caisse de solidarité du syndicat. Il appelle les syndiqués, les sections d'établissement, les sections départementales et académiques à organiser la collecte. Les chèques sont à mettre à l'ordre du SNES en précisant au dos « Solidarité avec les enfants d'Irak ». ■

Jean-Marie Maillard

Retraites : l'heure de vérité

»» Suite de la p. 1

Le terrain avait été bien préparé et laissait peu d'illusions sur les choix du gouvernement. De fait, recevant la FSU, mercredi 16 avril, le ministre de la Fonction publique, J.-P. Delevoye a décliné un ensemble de propositions confirmant ces orientations régressives ; la combinaison des différentes mesures (allongement à 40 ans de la durée de cotisations, décote de 3 % pour chaque année manquante, perspective de modification de la période de référence pour le calcul du montant de la pension, disparition de l'assimilation...) aboutirait, si elles étaient mises en œuvre, à une baisse effective (pouvant aller jusqu'à 20



© C. Martin

ou 25 %) des pensions pour la très grande majorité des collègues. Ce qui est proposé en guise de contrepartie (création d'une caisse complémentaire pour prendre en compte partiellement les primes) est dérisoire et pourrait constituer une mécanique redoutable contre le code des pensions.

Le mois de mai sera décisif. Dans un pays qui s'enrichit, la collecte de ressources nouvelles pour financer de manière solidaire l'allongement de la durée de la vie est possible. D'autant plus que les besoins sont progressifs. Il nous faudra, dans les mobilisations du mois de mai, être encore plus nombreux que le 1^{er} février et le 3 avril. La solidarité l'exige. ■

Frédérique Rolet
Anne Féray

Les principales annonces de J.-P. Delevoye

- Dès 2008, allongement à 40 ans de la durée de cotisation des fonctionnaires pour une retraite complète.
- Système de décote de 3 % pour chaque année manquante.
- Remise en cause de la période de référence pour le calcul du montant des pensions avec la perspective de remplacer les 6 derniers mois par les trois dernières années.
- Maintien du système d'indexation des retraites sur les salaires (péréquation), mais suppression des mesures permettant aux retraités de bénéficier des mesures de revalorisation des actifs (assimilation, article L16 du code des pensions).
- Attribution des bonifications familiales aux agents justifiant d'une cessation d'activité d'au moins deux mois pour élever un enfant (congés maternité, d'adoption, parental, disponibilité pour élever un enfant...).
- Création d'une caisse complémentaire obligatoire par points, inter-fonction publique pour l'intégration des primes des fonctionnaires.
- Maintien pour le moment du droit à retraite avec jouissance immédiate pour les mères de trois enfants ayant au moins quinze annuités.

37,5 annuités... Déjà loin du compte en 2002

À la lecture du tableau établi à partir de données communiquées par le service des pensions du ministère de l'Éducation nationale, on constate qu'aucune catégorie n'a en moyenne, pour quelque type de départ que ce soit, le nombre d'annuités de 37,5 requis pour obtenir la retraite à taux plein, hors bonification. Ce constat vaut aussi pour les départs en CFA, qui concernent pourtant des collègues ayant au moins 37,5 années de cotisations. Ceci est dû par exemple au temps partiel. Cela n'empêche pas pour autant de dépasser les 75 % du traitement brut grâce aux bonifications (départs en CFA des PEGC à 76,12 % ; agrégés à 75,77 % et certifiés 75,36 %). Ce sont les PEGC qui partent le plus (49 % en CFA, contre 21,5 % chez les certifiés et agrégés). Le CFA est bien évidemment plus accessible pour ces collègues qui ont souvent commencé leur carrière comme instituteurs dès l'âge de 18 ans. Les agrégés utilisent moins la

CPA pour alléger leurs services. Les certifiés sont environ deux fois plus nombreux à utiliser ce dispositif (21 % contre 10,5 %). Le taux moyen de pension à 60 ans après une « carrière dite normale » est alors supérieur de plus de 2 points pour les agrégés (73,71 % contre 71,68 % chez les certifiés). Les PEGC ont eux un taux de 75,12 % correspondant à leur entrée précoce dans le métier,

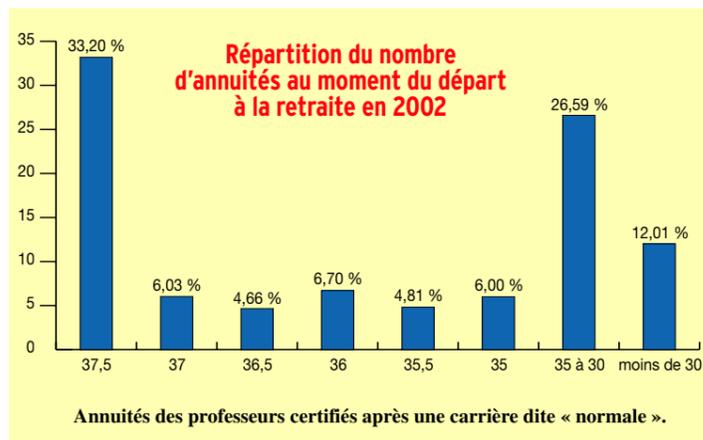
souvent par le premier degré. A l'heure actuelle, les collègues partent donc sans avoir une carrière complète. Seulement 33,2 % des professeurs certifiés ont 37,5 annuités et 61,4 % plus de 35 annuités. Certes l'existence éventuelle de droits à retraite obtenus dans d'autres régimes n'est pas précisé, ce qui est une lacune sérieuse.

Le nombre moyen d'annuités à

60 ans, déjà faible, va diminuer. Le taux de pension correspondant à une certaine durée de carrière va donc baisser. Surtout, les carrières commencent plus tard. L'âge moyen des lauréats des concours externe est en hausse, à 25,6 ans pour l'ensemble des concours. Les prérecrutements donnant lieu à validation d'années de formation pour la retraite (IPES, écoles normales) ont disparu pour beaucoup d'entre eux. Si les âges de départ demeurent les mêmes, la pénalisation financière sera bien supérieure demain, à réglementation constante, à ce qu'elle est aujourd'hui. L'augmentation de la durée de cotisation aurait même un effet encore plus dévastateur puisque c'est le mécanisme de la décote qui s'appliquerait, comme dans le privé.

A l'opposé de l'allongement de la durée de cotisations, il y a de nouveaux droits à conquérir. Autant de défis à relever pour nos générations, pour la solidarité entre générations. ■

Erick Staëlen



Après le vote de la loi sur les assistants d'éducation

La bataille n'est pas terminée

Il n'y aura pas de deuxième lecture à l'Assemblée nationale, le Sénat ayant voté sans modification le texte de loi sur les assistants d'éducation. Cette vélocité répond à la volonté du ministère de boucler un dossier très gênant et qui continue de susciter des mouvements chez les MI-SE et aides-éducateurs toujours dans l'action. Le ministère souhaite recruter les 16 000 assistants d'éducation qui viendront remplacer à la rentrée les 20 000 aides-éducateurs et les 5 600 MI-SE le plus vite possible. A terme, rappelons-le, c'est l'extinction des étudiants-surveillants qui est programmée.

Le ministre affirme dans son ouvrage qu'« ils seront recrutés avec un statut meilleur à tous

égards que celui qui prévalait depuis 1937 et qui aujourd'hui est totalement inadapté tant aux besoins des étudiants qu'à ceux des établissements ». Depuis des mois, nous réfutons cette affirmation.

Ce statut n'est pas meilleur que celui des MI-SE, au contraire ! Statut de droit public celui des MI-SE l'était aussi. En revanche il est plus favorable de ce point de vue que celui des aides-éducateurs. Mais pour le reste, dans le cadre du renforcement de l'autonomie des établissements, le recrutement se fera par les chefs d'établissement, ainsi que le renouvellement de contrat, ouvrant la porte à l'arbitraire. Aujourd'hui ce sont des étudiants

qui occupent ces emplois demain ce seront prioritairement des étudiants boursiers, seul amendement concédé. Etant donné le faible nombre de boursiers, et que cette priorité si elle n'est pas régulée, restera lettre morte, le nombre d'étudiants sera très faible dans les établissements.

Cette loi n'est pas faite pour des étudiants puisque le temps de formation est prévu à 200 heures. La prochaine étape du processus est la rédaction des décrets d'application sur lesquels nous devons peser très fortement afin d'assurer aux futurs assistants d'éducation un recrutement au niveau rectoral par le biais d'une commission paritaire qui classera les dossiers des étudiants sur critères sociaux. Il

nous faut obtenir la réduction du temps de présence dans les établissements, les garanties pour que les étudiants puissent faire des études, la possibilité de mutations et les moyens de défendre leurs droits.

Si nous n'abandonnons pas notre revendication de maintien et d'amélioration du statut des MI-SE, que nous continuerons de porter dans des actions nationales, il faut éviter que s'installe en concurrence un sous-statut dans les établissements pour les jeunes recrutés comme assistants d'éducation. L'introduction de ce nouveau statut aura rapidement des conséquences sur tous les personnels. ■

Gisèle Jean

La mobilisation continue

Clermont

Mercredi 16 avril, à 14 heures, AG départementale intersyndicale. Manifestation devant le CRDP à 16 heures à l'occasion de la clôture du colloque international « Territoires éducatifs et gouvernance ». Appel à se rassembler dans les établissements ou les secteurs pour préparer dès maintenant la grève reconductible à partir du 5 mai. 1^{er} Mai unitaire, manifestation unitaire, pour les lieux et heures, consulter le site académique et les sections départementales. Pour les manifestations du 6 mai : contacts intersyndicaux en cours, décisions cette semaine.

Rouen

De toute évidence, le mouvement prend de l'ampleur, avec un double souci : il faut à la fois maintenir la pression dès maintenant, et tenir dans la durée.

Dans le premier degré, 11 secteurs de Seine-Maritime sur 26 ont reconduit la grève (à l'appel notamment du SNUipp 76) vendredi et lundi 7 avril, avec une participation de 15 à 30 %. Dans le second degré, l'AG du Havre a reconduit vendredi et lundi le mouvement entamé depuis 15 jours. Les trois collèges de Caucrauville étaient bloqués par les parents vendredi. L'action continue également dans les établissements de Fécamp.

Les actions et les grèves se sont poursuivies dans le Seine-Maritime le mardi 8 avril. Au Havre, six cents collègues ont manifesté au pont de Tancarville où ils ont formé une chaîne humaine.

A Rouen, une manifestation a réuni plus de 800 personnes l'après-midi. Une autre manifestation a eu lieu à Bolbec (Seine-Maritime).

Rennes

Des AG se tiennent dans les établissements de l'académie pour faire le point sur la situation, envisager les modalités d'action pour la semaine et préparer la grève dès la rentrée. La participation est importante et les débats fructueux comme par exemple à Quimper où 100 collègues enseignants et non enseignants ont débattu pendant 2 heures sur les questions de décentralisation et les retraites. Sur le secteur de Brest l'action se poursuit : 10 établissements sont en grève et 150 collègues participent quotidiennement aux AG, ce mercredi ils ont organisé un pique-nique devant la mairie. Le CTPA a été boycotté vendredi 11. Partout une majorité de collègues se dit convaincue de la nécessité de s'engager dans une action de grève reconductible à partir du 6 mai.

Montpellier

11 avril : forte mobilisation : Montpellier : 3 500 manifestants et 60 % de grévistes dans les collèges et lycées de l'Hérault
Nîmes : 1 500 manifestants et 40 % de grévistes dans les collèges, 30 % dans les lycées du Gard
mende : 300 manifestants
Perpignan : 2 000 manifestants et 50 % de grévistes dans les Pyrénées-Orientales.
Reconstruction de la grève sous des formes diverses (perlée, tournante, ponctuelle). Grève et manifestation régionale le 17 avril à Montpellier, à l'appel des sections départementales de la FSU, de la section académique du SNES, de la section régionale de la CGT Éducation nationale, de l'intersyndicale de l'Hérault-FSU-CGT-CFDT-FO-SUD.

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE SYNDICALE

Du 5 au 30 mai, les syndiqués du SNES éliront celles et ceux qui assureront, pour les deux années à venir, la direction nationale du syndicat. Les délégués au congrès national réunis à Toulouse ont arrêté, à l'issue des débats menés avec les représentants des S1 dans les congrès académiques, les orientations du SNES pour deux ans. C'est la commission administrative nationale (CAN), instance délibérative du syndicat entre deux congrès qui a la charge de mettre en œuvre les propositions et revendications émanant du congrès. A cette fin, elle se réunit, au moins cinq fois par an, pendant deux jours, où l'ensemble des membres représentant les différents courants de pensée procèdent à l'analyse de la situation et prennent les décisions nécessaires.

En outre, dès son élection, la CAN désigne en son sein, à la proportionnelle, un bureau national, élit le secrétariat général, les trésoriers et les secrétaires nationaux chargés de l'exécution des mandats.

Il s'agit donc bien de faire que chaque adhérent exprime par son vote les choix qu'il fait en matière d'orientation pour le SNES.

Expressions du pluralisme, quatre listes s'offrent à vos suffrages, celle de la direction sortante *Unité et Action* et trois autres listes : *École Émancipée (Collongeon)*, *École Émancipée (Stambul)*, *Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant* qui portent des orientations différentes de celles qui sont mises en œuvre par la direction actuelle.

Ce vote d'orientation qui préside à l'élection de la direction du Snes constitue une particularité de notre syndicat et est constitutif de son identité. Il permet de prendre en compte les diversités dans une organisation soucieuse de porter l'expression de la profession dans toutes ses composantes. Le scrutin est organisé au sein de nos sections d'établissement qui recevront le matériel nécessaire. L'organisation du vote doit aussi être le moment de susciter les débats collectifs et faire vivre la démocratie ; par votre vote, vous contribuez à faire le choix d'une direction représentative des personnels, apte à porter les actions et les revendications pour la transformation et l'amélioration du service public d'éducation, le développement des solidarités fortement malmenées.

Frédérique Rolet

RÈGLEMENT ÉLECTORAL

Le bureau national du 8 janvier 2003 a précisé les dispositions en vigueur depuis 1977 pour les élections à la CA nationale du SNES et adopté le présent règlement électoral à l'unanimité moins 1 abstention et 1 refus de vote.

Vote des syndiqués

Le congrès national de Toulouse a adopté la liste des secrétaires de catégorie pour les élections 2003 à la CA nationale et modifié l'article 11 des statuts nationaux relatifs au nombre de sièges que compte la CA nationale. Sur cette base, la CA nationale, réunie à Toulouse le 4 avril 2003, a fixé à 75 le nombre de sièges pour le mandat 2003-2005. En conséquence, pour être recevable, une liste doit comporter 150 candidat(e)s (75 titulaires et 75 suppléant(e)s). Comme l'a proposé le bureau national, le congrès adopte la seconde partie du règlement électoral.

Article 5. Chaque syndiqué(e) émet deux votes

- D'une part, pour l'une des listes de tendance.
- D'autre part, pour les candidats au secrétariat de la catégorie à laquelle il (elle) appartient (cf. ci-dessous « problèmes particuliers »). Ce second vote serait nul s'il était émis en faveur de candidats au secrétariat d'une catégorie autre que celle du votant (voir ci-dessous « dépouillement »).

Article 6. Organisation du scrutin

Le scrutin devra être ouvert le lundi 5 mai dans chaque S1. Il sera clos le vendredi 30 mai 2003. Exceptionnellement, il ne pourra être clos avant la date fixée que si la totalité des syndiqués du S1 a voté. Dérogation : en raison du calendrier des vacances scolaires dans l'académie de la Réunion, le scrutin se déroulera dans cette académie du jeudi 15 mai au jeudi 5 juin 2003.

Article 7. Modalités du vote individuel à bulletin secret

A - Cas général
Le vote s'effectue sous double enve-

loppe : le bulletin de vote est mis sous enveloppe, l'enveloppe intérieure ne portant aucune indication, l'enveloppe extérieure cachetée portant le nom, la catégorie et la signature de l'électeur(trice).

Liste d'émargement

Le bureau du S1 inscrit sur la liste d'émargement les noms des électeurs, c'est-à-dire des collègues ayant réglé leur cotisation au trésorier du S1 avant le lundi 5 mai 2003. Chaque électeur remet sa double enveloppe dans l'urne et signe en même temps la liste d'émargement en face de son nom et de sa catégorie.

B - Cas particuliers

Les syndiqués qui sont dans l'impossibilité de mettre eux-mêmes le bulletin dans l'urne et de signer la feuille d'émargement (par suite d'absence pour cause de maladie, congé, examen ou concours, etc.) adressent au bureau du S1 leur bulletin sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure portant leur nom, leur catégorie et leur signature, le tout dans une troisième enveloppe d'envoi portant la mention « élection » ; ce vote devant parvenir au plus tard le jour fixé pour le dépouillement. Dans ce cas, l'enveloppe extérieure portant nom et signature sera jointe à la liste d'émargement lors de son envoi au S3 par la commission de dépouillement du S1. L'organisation du vote dans chaque S1 est assurée et contrôlée par une commission comprenant plusieurs membres du S1 où sont de droit représentées les diverses tendances qui peuvent se manifester dans le S1.

Article 8. Dépouillement du vote

Le dépouillement se fait dans chaque établissement sous la responsabilité d'une commission de dépouillement dont les membres, ainsi que le trésorier de S1, signent les feuilles de résultat et d'émargement que le secrétaire de S1 doit adresser sans délai au S3. Pour le dépouillement du vote, il est indispensable de regrouper les enveloppes extérieures de vote par catégorie avant de les décacheter afin de vérifier le nombre de syndi-

qués votant dans chaque catégorie.

Article 9. Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par les S1 au S3 et au S4.

A - Transmission au S3 pour le dépouillement académique

Le S1 transmet au S3 un exemplaire du procès-verbal de dépouillement et la liste d'émargement (éventuellement accompagnée des enveloppes extérieures correspondant aux cas particuliers 7B ci-dessus).

Le procès-verbal de dépouillement et la liste d'émargement signés doivent parvenir au S3 au plus tard la veille du jour fixé par la section académique pour le dépouillement académique. En cas d'envoi postal, un cachet de la poste antérieur de 48 heures à ce jour permettrait de prendre en compte en appel un vote de S1 parvenu hors délai au S3.

B - Communication au S4 pour vérification

Le S1 transmet à la même date le deuxième exemplaire du procès-verbal de dépouillement au S4 : SNES - élections CA - 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07.

Article 10. Sont électeurs :

Tous les syndiqués ayant versé leur cotisation au trésorier du S1 à la date du lundi 5 mai 2003. Les trésoriers des S1 ont à transmettre, dès le 2 mai, à la trésorerie académique, la liste complémentaire des syndiqués ayant à cette date payé leur cotisation, liste accompagnée du bordereau d'envoi des fonds correspondants.

Toute prise en compte par un S1 du vote de collègues non électeurs entraîne l'annulation de la totalité du vote de ce S1 par la commission académique de dépouillement.

Article 11. Problèmes particuliers

A - Vote des retraités et des collègues en CFA (congé de fin d'activité)
Chaque retraité et collègue en CFA doit émettre un vote dans les conditions prévues au point 7B ci-dessus. Le S1 des retraités (c'est-à-dire la

section départementale des retraités) organise le vote des retraités avec l'aide du S2 et du S3 qui participent au dépouillement (une circulaire spéciale sera adressée à ces responsables). La vérification des cotisations se fait avant l'ouverture du scrutin selon les indications fournies par le S3. Les retraités et collègues en CFA syndiqués au SNES domiciliés hors de France votent par correspondance directement au SNES (élection CA - 1, rue de Courty - 75341 Paris Cedex 07).

B - Collègues isolés en France

Ils adressent leur vote par correspondance à leur S3 avant la date de clôture du scrutin fixée au 30 mai 2003 (date de la poste) suivant les modalités prévues au point 7B ci-dessus.

C - Catégories

- Les certifiés hors classe, les b-admissibles et les AE (adjoints d'enseignement) votent pour les candidats de la catégorie « Certifiés-AE-PEGC ».

- Les agrégés hors classe, les professeurs de chaires supérieures et les agrégés stagiaires votent pour les candidats de la catégorie « Agrégés ».

- Les élèves des instituts de formation des conseillers d'orientation-psychologues votent pour les candidats de la catégorie « Personnels d'orientation ».

- Les collègues chargés de fonctions particulières votent pour les candidats de leur catégorie d'origine.

- Les stagiaires des IUFM (certifiés, agrégés) votent pour les candidats au secrétariat de leur catégorie.

- Les personnels stagiaires en 2002-2003 (certifiés, agrégés, CPE) antérieurement titulaires dans un autre corps ou auxiliaires, ainsi que les détachés de catégorie A, votent pour les candidats au secrétariat de leur catégorie d'accueil.

- Les emplois-jeunes syndiqués au SNES votent, pour cette élection, pour le secrétariat de catégorie « Non-titulaires ».

- Les personnels d'éducation stagiaires votent pour les candidats de la catégorie « CPE ».

- Les PEGC syndiqués au SNES votent pour le secrétariat de catégorie « Certifiés-AE-PEGC ».

- Les collègues qui ont changé de catégorie en cours d'année votent pour les candidats de la catégorie dans laquelle ils ont payé leur cotisation.

D - Hors de France

Dans les pays où existent plusieurs sections d'établissement (S1) et où le vote est organisé par la section du pays, les S1 transmettent à la section du pays un exemplaire du procès-verbal de dépouillement et la liste d'émargement, pour la date fixée par celle-ci. Les S1 envoient par avion simultanément au S4 le deuxième exemplaire du procès-verbal de dépouillement.

Ailleurs, les S1 adressent par avion directement au S4 (SNES, 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07) leur procès-verbal de dépouillement et leur liste d'émargement signée par les votants dès la fin du dépouillement.

Les syndiqués isolés adressent par avion leur triple enveloppe au S4 (SNES, 1, rue de Courty, 75341 PARIS Cedex 07) selon les modalités fixées au paragraphe 7B de façon à ce que leur vote parvienne au S4 le 18 juin 2003 au plus tard, la date limite d'envoi étant celle fixée pour la clôture du scrutin (30 mai 2003).

Article 12. Dépouillement académique

Le dépouillement académique aura lieu à une date fixée par la section académique.

Les représentants académiques des listes qui se présentent aux élections sont (dans la mesure où ils se seront fait connaître à leur section académique) invités par le S3 à la réunion académique de dépouillement.

Article 13. Appel

En cas de difficulté d'interprétation du règlement électoral, appel peut-être fait par la commission de dépouillement du S1 à celle du S3 et par celle-ci à celle du S4.

UNITÉ ET ACTION

UNE AMBITION POUR NOS MÉTIERS

LA VOLONTÉ DE LUTTER CONTRE LES AGRESSIONS

Les tendances à quoi ça sert ?

Vous êtes des milliers de jeunes collègues syndiqués et peut-être allez-vous vous demander pourquoi il faut voter pour une liste de tendance pour faire fonctionner le syndicat. Il faut que vous sachiez que le droit de s'organiser en tendance est une originalité historique du mouvement syndical enseignant que l'on ne trouve nulle part ailleurs. C'est un héritage, mais, aujourd'hui, c'est aussi une nécessité si l'on veut construire un syndicalisme majoritaire qui fédère des sensibilités et des orientations parfois divergentes. C'est la garantie que tous les courants de pensée ont droit à l'expression de leurs analyses, de leurs accords et de leurs critiques. C'est la garantie pour les syndiqués de choisir ceux qui dirigent le syndicat en toute connaissance de cause. C'est une façon, sans doute imparfaite, d'éviter l'éparpillement syndical qui conduit à l'absence de dialogue et à l'inefficacité.

Le courant Unité et Action a la particularité de recevoir depuis de nombreuses décennies la confiance d'une large majorité de syndiqués et donc d'avoir la responsabilité de la direction. D'une certaine façon il s'est ainsi identifié fortement au SNES et lui a façonné, de génération en génération de militants, sa forme, ses idées et ses valeurs. Unité et Action c'est d'abord la capacité d'écouter notre milieu et de le représenter ; c'est aussi une réflexion permanente pour faire évoluer notre système éducatif et améliorer nos métiers. C'est également une force au service de transformations pour une société et un monde plus justes, plus solidaires. Mais les tendances ne peuvent être figées sur leurs positions. Le SNES, c'est aussi la confrontation des idées et chacun s'enrichit de la critique et de la contradiction. Les contre-pouvoirs sont toujours utiles. C'est pourquoi Unité et Action a proposé aux courants minoritaires de participer au secrétariat national et de se rapprocher des formes de direction hétérogène qui prévalent dans la FSU. L'École Émancipée (liste Collongeon) a bien voulu accepter de participer à l'exécutif sans perdre son indépendance de pensée et de critique. C'est une bonne chose pour tout le syndicat. Le vote qui vient d'avoir lieu sur le rapport d'activité des deux dernières années a été largement approuvé par 75 % des voix exprimées. C'est un encouragement pour l'équipe dirigeante ; l'élection de la CA nationale est aujourd'hui l'occasion de rediscuter des orientations d'Unité et Action et du SNES et d'aller, dans un contexte très préoccupant, vers un renforcement de la capacité d'action, de réflexion et de rassemblement du syndicat pour qu'il soit plus encore au service des collègues et renforce sa représentativité, un peu écornée lors des dernières élections professionnelles, d'organisation disposant de la majorité absolue des suffrages.

LISTE UNITÉ ET ACTION

BOISSEAU Bernard , certifié, sciences-physiques, lyc. M. Perret, Alfortville, 94	BILLATE Alain , certifié, histoire-géographie, lyc. M. Linder, Libourne, 33
JEAN Gisèle , agrégée, SES, lyc. J.-Moulin, Montmorillon, 86	DUPUIS José , certifié, mathématiques, collège, Ruffec, 16
PAGET Denis , certifié, lettres modernes, lyc. Camille Claudel, Blois, 41	LE GAL Marylène , certifiée, mathématiques, collège P. Verlaine, Evreux, 14
ROLET Frédérique , agrégée, lettres classiques, clg. Lavoisier, Lambersart, 59	MARLIN Pascale , agrégée, éco-gestion, lyc. Fourier, Auxerre, 89
DUNORD-ROMAT Marie-Claude , certifiée bi-adm., histoire-géographie, clg. Neruda, Bègles, 33	AGERT Marcel , certifié, histoire-géographie, clg. Les Violettes, Aucamville, 31
CARMES Michelle , certifiée, espagnol, clg. Le Braz, St-Brieuc, 22	GIANNOTTI Dominique , certifiée, philosophie, lyc. Rostand, Chantilly, 60
GHS Richard , certifié, mathématiques, clg. La Peyroua, Le Muy, 83	CHATELAIN Serge , certifié, histoire-géographie, clg. Guillaumet, Jouy le Moutier, 95
ASCHIERI Gérard , agrégé, lettres classiques, lyc. Schweitzer, Le Raincy, 93	ANDRIEU Patrick , certifié, mathématiques, lyc. Dessaignes, Blois, 41
MARTENS Claudie , certifiée, SVT, lyc. C. Claudel, Palaiseau, 91	BREIL Isabelle , certifiée, lettres classiques, ZR - lyc. Cassin, Bayonne, 64
SERGEANT Nicole , agrégée HC, histoire, lyc. H. Boucher, Paris, 75	MICHELANGELO Anne-Estelle , agrégée, lettres modernes, lyc. d'Estienne d'Orves, Nice, 06
THONNAT Frédérique , certifiée, anglais, clg. Mistral, Pérois, 34	DHUIQUE Didier , MI, lyc. Henri IV, Paris, 75
REQUIGNY Gérard , certifié, mathématiques, lyc. Paul Eluard, St-Denis, 93	BADER Patrick , CPE, lyc. Montesquieu, Le Plessis, 92
MARAND Xavier , certifié, mathématiques, lyc. Bachelard, Paris, 75	BRENGOU Jacqueline , retraitée, Toulouse, 31
PIHOUE Didier , agrégé, mathématiques, lyc. M. Curie, Tarbes, 65	CHATELET Jean-Marc , D. CIO, CIO, Arras, 62
E SILVA Piedade , contractuelle, espagnol, lyc. Ch. Péguy, Orléans, 45	MONTAGNAC Félicité , MA, SVT, collège Victor Hugo, Le Donjon, 03
BARDOT Mario , certifié, mathématiques, clg. A. Allais, Honfleur, 14	LAINE Patrick , certifié, documentation, Collège G. David, Mirebeau, 86
DRAGONI Josiane , certifiée, histoire-géographie, lyc. St-Charles, Marseille, 13	JUMEL HEYDON Margot , agrégée, allemand, lyc. Prévert, Savenay, 44
CAUSSE Vincent , MI-SE, L.P. Pierre Champ, Mauléon, 64	STAËLEN Erick , certifié, sciences physiques, lyc. P. Corneille, Rouen, 76
SALÉ Evelyne , CPE, lyc. P. Mendès-France, La Roche / Yon, 85	POUCHIN Geneviève , certifiée HC, mathématiques, clg. Les Hyverneaux, Lésigny, 77
REMERMIER Catherine , CO-Psy, CIO, Aulnay-sous-Bois, 93	COHEN Jean-Hervé , chaire supérieure, mathématiques, lyc. P. Eluard, St-Denis, 93
KLAINGUER Martine , certifiée, SVT, clg. Dolto, Sierentz, 68	BRETON Mireille , anglais, agrégée, lyc. Pagnol, Athis-Mons, 91
AGNÈS Jacques , certifié, histoire-géographie, lyc. Mounier, Grenoble, 38	PATOU Jean , agrégé, physique appliquée, lyc. Julliy, St-Avoid, 57
LEIRITZ Matthieu , agrégé, histoire-géographie, clg. Nicklès, Dommarmont, 54	CORREZE Marianne , certifié, lettres modernes, lyc. Valadon, Limoges, 87
MEUNIER Pascal , certifié, mathématiques, clg. A. Minard, Tonnerre, 89	GUIGNONNET Maryvonne , certifiée, lettres modernes, lyc. Darchicourt, La Garde, 83
BILLOT Jean-Pierre , certifié HC, lettres classiques, lyc. V.-Hugo, Besançon, 25	COMPAGNON Serge , certifié, génie méca produc, lyc. Techn. Branly, Amiens, 80
DEVRED Michel , agrégé, histoire-géographie, lyc. Montebello, Lille, 59	MAUGÉ Claudie , certifiée, histoire-géographie, clg. Joliot Curie, Le Havre, 76
VOIRIN André , agrégé, histoire-géographie, lyc. Récamier, Lyon, 69	NARBONNE Pierre , agrégé, biochimie, lyc. Jean Moulin, Angers, 49
FERAY Anne , agrégée, mathématiques, lyc. Schuman, Metz, 57	CAPEDEVILLE-FIDEL Jean-Yves , certifié, sciences physiques, lyc. Jean Monnet, Strasbourg, 67
HUBERT Roland , agrégé, mathématiques, lyc. Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand, 63	BOURGEOIS Guy , CPE, Lp Joliot Curie, Reims, 51
PARRA-PONCE Monique , certifiée, anglais, clg. P.-Bert, Drancy, 93	RODRIGUEZ Nathalie , certifiée, mathématiques, clg. J.B. Corot, Le Raincy, 93
ROBIN Daniel , certifié, mathématiques, lyc. Choiseul, Tours, 37	BERLINGHI François , certifié, SES, lyc. G. de Casabianca, Bastia, 20 B
LACROIX Jacques , CPE, LP Paul-Emile Victor, Avrielle, 48	LACROIX Serge , certifié, allemand, lyc. Lumière, Luxeuil les Bains, 70
VIGUIER Jean-Louis , certifié HC, physique appliquée, lyc. Champollion, Figeac, 46	MER Bruno , certifié, lettres modernes, clg. P. Cézanne, Mantes La Jolie, 78
VIDALIN Michèle , certifiée, espagnol, lyc. S. Apollinaire, Clermont-Ferrand, 63	GIOVANAZZI Pierre-Fabrice , certifié, histoire-géographie, lyc. H. d'Estienne d'Orves, Nice, 06
MERCY Véronique , certifiée, lettres modernes, lyc. Monod, St-Jean-de-Bray, 45	VERDURAND Agnès , certifiée, mathématiques, clg. Renoir, Asnières, 92
GAY Jean-Pierre , certifié HC, mathématiques, clg. Rostand, Thouars, 79	OLIVAIN Michèle , certifiée HC, lettres classiques, clg. Cron, Le Kremlin-Bicêtre, 94
FERRARI Roger , certifié, mathématiques, Détaché AEEF, Paris, 75	ANCELIN Patrice , certifié, génie mécanique, lyc. Marguerite, Verdun, 55
MULLER Luc , certifié, lettres modernes, clg. Cotton, Le Blanc-Mesnil, 93	GREGOIRE Nadine , certifiée, mathématiques, lyc. Dauphin, Cavailon, 84
MORNETTAS Jean-Jacques , certifié, mathématiques, lyc. E.-Galois, Noisy-le-Grand, 93	LE BOURG André , certifié, physique appliquée, lyc. Maupertuis, Saint-Malo, 35
DUMONT Françoise , certifiée, lettres modernes, clg. Perrin, Paris, 75	BOULONNE Karine , certifiée, histoire-géographie, lyc. Darchicourt, Hénin-Beaumont, 62
ANANOU Thierry , agrégé, SES, ENC, lyc. Bessières, Paris, 75	GELY Brigitte , certifiée, allemand, ZR clg., Castelnau-le-Lez, 34
LAUDOU Philippe , agrégé, lettres modernes, lyc. Saint-Saëns, Rouen, 76	LEURION Alain , certifié, génie-mécanique, lyc. Louis de Foix, Bayonne, 64
CLAVEL Annie , retraitée, Isère, 38	COTTON Liliane , certifiée, SVT, clg. P. Fort, Reims, 51
VAUX Janine , certifiée, mathématiques, lyc. Cabanis, Brive, 19	BRAVO Alain , PEGC, Sc. nat. / physique, clg. A.-Dédé, Cayenne, 973
HIROUX Marie-Françoise , certifiée, documentation, clg. J. Verne, Rivery, 80	CELLIER Vincent , certifié, mathématiques, lyc., Bras Panon, 97
BARBILLAT Christophe , certifié, histoire-géographie, clg. Malarmé, Paris, 75	CHOMEREAU-LAMOTTE Elizabeth , certifiée - bi ad, anglais, lyc. Baimbridge, Les Abymes, 971
CORDELIER Odile , certifiée, anglais, lyc. H.-Fontaine, Dijon, 21	COMPÈRE Daniel , certifié HC, espagnol, clg. Godissart, Fort de France, 972
GIRARDIN Christophe , certifié, histoire-géographie, clg. Joliot Curie, Reims, 51	HATAB Gérard , agrégé, physique-chimie, lyc. Barville, Moulins, 03
REYGADES Thierry , agrégé, mécanique, lyc. techn. Diderot, Paris, 75	PASQUIER Jacqueline , retraitée, Paris, 75
LABAYE Elizabeth , certifiée, histoire-géographie, lyc. Corneille, Rouen, 76	ECHARD Nadège , certifiée, technologie, clg. Maurois, La Saussaye, 27
BERGUIN Francis , certifié, SES, lyc. poly. E. Galois, Sartrouville, 78	HUET Ingrid , certifiée, lettres modernes, clg. Ferry, Epinal, 88
BRESSAN Eugenio , certifié, allemand, lyc. L.-de-Vinci, Amboise, 37	JAMET-MADEC Thérèse , certifiée, espagnol, lyc. Le Dantec, Lannion, 22
RALLET Daniel , agrégé, SES, lyc. Roosevelt, Reims, 51	KOULIBALY Issa , certifié, sciences-physiques, clg. Balzac, Paris, 75
CARRÉ Anne-Françoise , certifiée, histoire-géographie, lyc. Dessaignes, Blois, 41	GOURBIER Catherine , CPE, clg. Offenbach, St-Mandé, 94
DURSAPT Florence , certifiée, philosophie, lyc. Mimard, St-Etienne, 42	TOMASI gilbert , certifié, lettres modernes, clg. André Wallon, Martigues, 13
VALENTI Francis , certifié, histoire-géographie, clg. La Guyonnerie, Bures / Yvette, 91	LE FIBLEC Hervé , certifié, lettres modernes, clg. G. Philipe, Froissy, 60
DURDUX Jean-Claude , certifié HC, économie & gestion, lyc. techn. Roger, Epernay, 51	LECHEVALIER Caroline , certifiée, SVT, clg. Pierre Curie, Gentilly, 94
LUCAS Dominique , certifié, physique, clg., Saint Gilles les Hauts, 97	GOME Marion , MI, clg. J. Bara, Palaiseau, 91
ROBINEL Alain , certifié, mathématiques, lyc. Acajou I, Le Lamentin, 972	MARXER Sylvie , certifiée, lettres modernes, clg. D.G. Martin, Irigny, 69
LOUBER Maurice , certifié, SES, lyc. Gerville Réache, Basse Terre, 971	ODENT Stéphane , agrégé, italien, lyc. Jean Moulin, Forbach, 57
BRAVO Christiane , certifiée, documentation, clg. Kapel, Cayenne, 973	AKOKA Isabelle , agrégée, histoire-géographie, clg. Port Lympia, Nice, 06
ODENT Marie-Damienne , certifiée, histoire-géographie, lyc. Plaine de Neauphle, Trappes, 78	LOCHU Philippe , agrégé, philosophie, lyc. A. Schweitzer, Mulhouse, 68
SULTAN Valérie , agrégée, lettres modernes, clg. Musselburgh, Champigny / Marne, 94	RIQUOIS Robert , CO-Psy, CIO, Nanterre, 92
CARLOTTI Corinne , certifiée, lettres modernes, clg., Porticcio, 20A	MOTARD Marie-Hélène , certifiée, philosophie, lyc. Berthelot, Châtelleraut, 86
CHAMPIRE Christian , certifié, histoire-géographie, clg. Langevin-Wallon, Grenay, 62	PELLA Céline , certifié, mathématiques, T.Z.R. clg. G. Serpette, Nantes, 44
LABORIE Patricia , certifiée, économie & gestion, lyc. Loth, Pontivy, 56	LAUMÉNERCH Magali , certifiée, lettres modernes, clg. Jules Verne, Maubeuge, 59
CAHOUE Marylène , certifiée, lettres modernes, lyc. La Martinière, Lyon, 69	MAURAGE Dominique , certifiée, anglais, clg. Claudel, Cheviigny St-Sauveur, 21
ANTHÉAUME Gérard , certifié, SES, lyc. techn. L.-Michel, Grenoble, 38	BASSET Claire , certifiée, histoire-géographie, lyc. Descartes, St-Genis Laval, 69
TRAMONI Laurent , agrégé, mathématiques, lyc. Monnet, Vitrolles, 13	CHAMEROY Franck , CPE, clg. M. Jaubert - TZR, Nice, 6
DUFFOURG Bernard , agrégé, mathématiques, lyc. Mas de Tesse, Montpellier, 34	JOUVE Thierry , certifié, mathématiques, clg., Saint Génies de Malgoires, 30
MICHELANGELO Eric , agrégé, histoire-géographie, clg. de l'Archet, Nice, 6	MARTIN Michèle , certifiée HC, mathématiques, lyc. Grandmont, Tours, 37
BOUCRIS Marie-Odile , agrégée, lettres classiques, lyc. Champollion, Grenoble, 38	ARTAUD Géraldine , certifiée, lettres classiques, clg. Audenson, Thiers, 63
MORAND Stéphane , certifié, histoire-géographie, clg. Bel Air, Thoissey, 1	FRANCESCHI Laure , certifiée, physique appliquée, Z.R. Antony - Vanves, 92
CHARRIER Sandrine , certifiée, éducation musicale, clg. A. de St-Exupéry, Lempdes, 63	LABROILLE François , certifié, SES, lyc. Balzac, Paris, 75
PARIENTY Arnaud , agrégé, SES, lyc. Paul-Lapie, Courbevoie, 92	MAILLARD Jean-Marie , certifié HC, anglais, lyc. Boivin, Cheviigny St-Sauveur, 21

SECRÉTAIRES DE CATÉGORIE

Agrégés :	tit : PIHOUE Didier,	CO-Psy :	tit : REMERMIER Catherine,
	sup. : MICHELANGELO Anne-Estelle		sup. : CHATELET Jean-Marc
Certifiés-PEGC- AE :	tit : MARAND Xavier,	Retraités :	tit : CLAVEL Annie,
	sup. : BREIL Isabelle		sup. : BRENGOU Jacqueline
Non-titulaires :	tit : E SILVA Piedade,	MI-SE :	tit : CAUSSE Vincent,
	sup. : MONTAGNAC Félicité		sup. : DHUIQUE Didier
CPE-CE :	tit : SALÉ Evelyne,		
	sup. : BADER Patrick		

Un grand projet pour la jeunesse

Unité et Action porte un projet émanateur pour tous les jeunes sans exception par leur accès aux enseignements du second degré. Notre congrès vient encore de confirmer très largement ce choix. Notre conviction, c'est qu'il est possible de conjuguer enseignement de masse et qualité des contenus et des savoirs transmis. Mais un tel enseignement secondaire reste encore largement à inventer. Les politiques suivies par tous les gouvernements depuis vingt ans n'ont jamais voulu admettre qu'une école plus juste, améliorant en continu les connaissances des élèves, impliquait des transformations et des coûts qui n'ont jamais été sérieusement envisagés. Il est possible de scolariser tous les jeunes mais il ne faut tolérer aucune accumulation de lacunes et réduire l'échec par des moyens plus efficaces ; il faut également penser des contenus, des démarches et des organisations scolaires non ségréguatives, suffisamment diversifiées pour que chacun accède à la qualification. Un tel projet ne peut se réaliser dans une société qui nourrit à ce point la marginalisation de millions de personnes. Il suppose d'être adossé à une politique économique et sociale qui répartisse plus équitablement les richesses, lutte contre la spéculation et la marchandisation de l'éducation et développe l'investissement dans des services publics capables de répondre plus efficacement aux besoins de tous, en commençant par les plus fragiles.

Améliorer d'urgence la situation de nos métiers

Unité et Action porte aussi l'idée que l'enseignement ne peut pas répondre à ses missions sans une amélioration concrète de la situation des personnels. Ce que nous appelons dans notre jargon, une vraie revalorisation de nos métiers. Entendons par là une amélioration des carrières et des rémunérations pour rendre le métier plus attractif et concrétiser une vraie reconnaissance sociale d'un métier de plus en plus difficile et de plus en plus stratégique dans le développement économique, social et culturel. Entendons aussi une amélioration urgente de la formation initiale et continue, des modes d'évaluation et les moyens d'assurer plus d'initiative et de travail collégial au sein de l'institution par une vraie prise en compte de l'expérience professionnelle dans toutes les décisions. Peut-être n'avons-nous pas assez dit ces dernières années à quel point la dégradation des situations professionnelles a pesé sur le métier et bloqué tout nouveau progrès dans la scolarisation. Le dossier de la condition enseignante (comme de celle des CPE, des CO-Psy et des MI-SE) est un des plus urgents au moment où s'engage un vaste mouvement de renouvellement de notre profession.

Préserver et développer le service public

Chacun voit bien aujourd'hui que la préservation et le développement des services publics sont une bataille décisive en France et dans

Avec Unité et Action pour préserver et étendre nos acquis, pour défendre le service public

le monde. La décentralisation à la Raffarin est sans doute une des pires menaces qui pèse sur notre école. Elle contient en germe la réduction de l'investissement, l'amplification des inégalités, la fin d'un modèle laïque qui nous tient particulièrement à cœur, et la disparition progressive de la conquête sociale majeure qu'est le statut de fonctionnaire. Unité et Action ne défend pas une conception figée du service public mais, au contraire, une conception conquérante, à l'opposé des caricatures qui le renvoient à l'âge du paléolithique. Un service public plus efficace, ce n'est pas l'adoption des modes de gestion qui ont cours dans les entreprises marchandes, c'est un fonctionnement qui repose sur la qualification de tous les salariés, qui renonce aux emplois précaires et organise le travail à partir de missions d'intérêt général et du respect de l'expérience professionnelle. C'est pourquoi nous pratiquons un syndicalisme qui vise la transformation sociale et un syndicalisme de métier auquel nous sommes très attachés. Un tel syndicalisme ne peut s'ap-

puyer que sur le renforcement des solidarités entre fonctionnaires de l'éducation et de l'État et, au-delà, avec tous les salariés. Nos missions sont premières, y porter atteinte, c'est nous atteindre dans l'intimité de nos professions. Nos luttes pour défendre le statut des CO-Psy ou des MI-SE, pour faire disparaître la précarité trouvent là leur source.

Élaborer collectivement, convaincre, pour mieux lutter

Par le passé, Unité et Action a réussi à gagner sur un début de revalorisation dont nous tirons encore profit, sur le développement et la diversification des enseignements de second degré, en menant des campagnes dans la durée. Il a fallu parfois des années. Il a fallu convaincre l'opinion autant que les collègues parfois. Nous avons poursuivi ce travail de fond sur les recrutements d'enseignants. Il a porté ses fruits puisque nous avons contraint le gouvernement à annoncer un nombre de postes aux concours qui peut lui lier les mains dans sa volonté de réduire le nombre des fonctionnaires. Il faut poursuivre sur d'autres thèmes, par exemple sur les remplacements qu'il est en train de sacrifier délibérément. Le travail que nous avons fait sur les retraites montre qu'il est possible de financer le maintien du régime des pensions de la fonction publique, les 37,5 annuités et une retraite à soixante ans à taux plein avec au moins 75 % du dernier traitement et qu'on peut obtenir des améliorations

réelles dans la prise en compte des années d'études et dans l'aménagement des fins de carrière. Ce travail nous arme pour mener les luttes qui ne viennent que de commencer. Nous conjugons ainsi syndicalisme de revendication, de proposition et d'action.

De la grève reconductible à l'action d'ensemble de grande ampleur

Nous sommes face à une politique cohérente qui veut liquider les acquis sociaux et réduire fortement le champ des services publics. La responsabilité syndicale aujourd'hui est d'opposer une action unitaire, qui s'amplifie et qui dure, et de poursuivre le travail de conviction pour montrer qu'il existe des alternatives, que nous pouvons les construire ensemble et les imposer. Il n'y a pas de temps à perdre. Notre congrès vient d'appeler au développement de l'action et à l'extension des grèves reconductibles décidées par les collègues eux-mêmes. Nous le faisons avec le souci de construire et de maintenir l'unité pour aller vers des mouvements de grande ampleur entraînant la masse de nos collègues et, au-delà, de la masse des fonctionnaires et des salariés. Il faut encore vaincre les hésitations de ceux qui n'ont pas encore mesuré la gravité de ce qui se prépare sur le front des retraites, de la Sécurité sociale, de l'éducation, de la décentralisation et de la santé, et de ceux qui, ne voyant pas se dessiner d'alternative politique, renoncent à trouver en eux-mêmes les forces nécessaires pour changer le cours des choses. ■

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Liste conduite par Bernard Collonge

FAISONS DU SNES LE SYNDICAT DE LUTTE DONT NOUS AVONS BESOIN !

Sous des apparences de moins en moins bonhommes, la politique du gouvernement Raffarin a la délicatesse d'un rouleau compresseur. Certes, les gouvernements précédents ont amplement préparé le terrain et leur responsabilité est écrasante, tant dans l'arrivée de l'extrême droite au second tour de la présidentielle que dans la facilité avec laquelle Chirac et Raffarin portent leurs coups. Mais la liste des fronts ouverts depuis quelques mois est impressionnante : services publics, décentralisation, retraites, protection sociale, laïcité, droits, libertés, collège... Ce rouleau libéral - n'oublions pas que Raffarin est proche de Madelin - veut écraser des décennies de conquêtes sociales, brader les services publics, détourner massivement dans la poche des actionnaires et des banquiers les richesses produites (précarité et chômage, baisse du pouvoir d'achat, privatisation de la protection sociale, démolition des retraites par répartition...). Pour imposer une telle régression, l'appareil répressif se développe, surtout contre les jeunes, les pauvres, les syndicalistes ; l'ordre moral revient en force. Tout cela a un petit air de XIX^e siècle, de capitalisme arrogant et cynique. Cette politique est profondément réactionnaire, nous avons bien affaire à une « révolution conservatrice » à la Thatcher. Elle s'inscrit totalement dans le cadre de la construction libérale de l'Europe et de la philosophie de l'Organisation mondiale du commerce, et le gouvernement a pour objectif principal de faire

sauter les verrous et résistances qui s'opposent encore à la marchandisation généralisée, porteuse de défaites sociales et politiques terribles.

De l'analyse à l'action : une nécessité cohérente

Dans cette situation, la tâche du syndicalisme est grande : il lui appartient d'organiser la résistance, de mobiliser les travailleurs pour faire échouer ces attaques et réaliser de nouvelles conquêtes sociales.

La responsabilité du SNES, premier syndicat du second degré, et celle de la FSU, première fédération de la fonction publique d'État, sont particulièrement importantes. Elles se déclinent en quatre points :

Comprendre et expliquer

Les attaques de la droite sont multiformes, éclatées, parcellaires. Il est essentiel, pour en montrer la gravité, d'en saisir toute la cohérence, de voir comment elles s'articulent avec les orientations de la politique européenne, comment elles s'adaptent aux spécificités de chaque État. Il faut aussi les percevoir dans leur globalité, avec le projet de société qu'elles sous-tendent, dont les mots-clés sont individualisme et marchandise : ce qui se prépare si nous laissons faire, c'est une société où tout se vend, où l'individu est seul contre tous, où contrat et concurrence régissent les relations sociales, où les plus forts (lire « riches ») gagnent et les perdants le méritent. C'est une régression dans tous les domaines, un recul de

la démocratie et des libertés, la disparition à terme des solidarités.

Pour une alternative à cette offensive du libéralisme, élaborer des revendications claires, offensives et unifiantes

Le principal reproche adressé au SNES par de nombreux adhérents est le manque de lisibilité de son orientation. Le syndicat semble ballotté par le flot des réformes, sans trouver une réponse à la hauteur des enjeux. C'est vrai qu'à ne pas vouloir dénoncer les attaques quand la « gauche » était au pouvoir (décentralisation, TPE, IDD...), à vouloir à tout prix trouver du positif dans des mesures globalement nocives, il n'est pas simple d'expliquer la gravité de ce qui se passe et les personnels ont du mal à comprendre où va le SNES.

Pour enrayer le recul programmé de la démocratisation à l'école, l'aggravation et l'explosion de la précarité, l'éclatement du service public d'Éducation nationale via la suppression des MI-SE, la décentralisation des CO-Psy, assistantes sociales, médecins scolaires et personnels TOS, la casse des statuts et l'irruption dans le secteur public des modes de gestion du privé (flexibilité, mérite, arbitraire et concurrence), le SNES doit rassembler les personnels autour de revendications offensives et unifiantes, tant pour eux-mêmes que pour le développement d'un service public de qualité :

- Arrêt du recrutement de personnels précaires, titularisation immédiate de tous ceux déjà recrutés, création d'emplois de titulaire suffisants pour

permettre au service public de bien remplir ses missions, dont le remplacement.

- Non à la décentralisation des personnels de l'Éducation nationale.
- Défense et amélioration des statuts.
- Unification des corps vers le haut : à travail égal, salaire égal.
- Rattrapages des pertes en pouvoir d'achat depuis 1982 (+ 20 % du point d'indice) et augmentation de 40 points pour tous.
- Droit à la retraite à taux plein à 60 ans, avec 37,5 annuités pour tous, public et privé, et 75 % minimum du taux brut.
- Amélioration des conditions de travail (horaires, effectifs, travail en groupe, moyens permettant de sortir les élèves de leur difficulté, de faire du travail interdisciplinaire, de se concerter, de se former...).
- Refus de toute sortie précoce du système : jusqu'à 18 ans, le service public doit offrir à tous les jeunes une culture commune, générale et technique de haut niveau.
- Défense inconditionnelle de la laïcité, rempart essentiel contre les dérives communautaristes et la marchandisation de l'école, nationalisation de toutes les formes d'enseignement privé, confessionnelles ou patronales. Il doit aussi, avec la FSU, prendre toute sa part des luttes contre la guerre, pour les libertés, pour le droit au logement, au travail, contre les charters de la honte qui expulsent régulièrement des dizaines de sans-papiers, contre toutes les formes de racisme, de xénophobie et d'homophobie.

Avec la droite au pouvoir, les droits des femmes, pour lesquels il reste beaucoup à conquérir, sont de nouveau menacés par le retour d'une idéologie hypocrite et rétrograde : le SNES et la FSU doivent se montrer particulièrement vigilants et s'opposer avec force à tout recul.

Mettre en œuvre une stratégie combative et efficace

Pour mobiliser sur ces revendications, le SNES a besoin d'une stratégie résolument offensive. Tout doit être mis à profit pour mobiliser, entraîner les personnels dans l'action, construire le rapport de force nécessaire pour gagner. L'opinion ne se gagne pas à coup de sondages ni de campagnes de presse. Elle se gagne quand les personnels se battent, quand ils entraînent avec eux parents et élèves dans la défense du service public. A la brutalité des attaques gouvernementales, il faut répondre par des luttes déterminées, s'attendre à ce qu'elles soient longues, se préparer en conséquence. Les grèves de 24 heures, les actions catégorielles sont insuffisantes. Si elles peuvent servir à amorcer la mobilisation, il faut aller plus loin, passer à une étape supérieure. Dans l'éducation, un mouvement fort de grèves reconductibles a commencé dès avant les vacances de Pâques dans plusieurs départements et académies : le SNES et la FSU doivent appeler et travailler partout à leur extension, à la construction d'un grand mouvement social de l'Éducation nationale capable d'entraîner les autres sec-

teurs. C'est la tâche essentielle du moment !

Et c'est en associant tous les personnels, syndiqués ou non, à l'action, en impulsant des formes de lutte démocratiques (assemblées générales d'établissement, qui mandatent des délégué(e)s dans les AG ou coordinations départementales, etc.), en les aidant à vivre avec tous les moyens du syndicat que les militants du SNES construiront un mouvement fort, restaureront la confiance dans le syndicalisme et donneront envie à de nouveaux collègues de les rejoindre.

Construire un syndicat pluraliste, démocratique et fédéral, acteur du mouvement social

Le syndicalisme, en France, est éclaté, affaibli. Il l'est un peu moins dans l'Éducation nationale, mais les tentations centrifuges sont grandes. Pour éviter l'éclatement, pour développer un syndicalisme unitaire implanté massivement parmi les personnels, pour permettre à des militants de travailler ensemble avec des points de vue différents, le SNES et la FSU ont un atout essentiel : la garantie du pluralisme, le droit pour chaque syndiqué de s'organiser en tendance. Mais pour que ce droit ne disparaisse pas, pour que le SNES se développe et s'enrichisse de sa diversité, il faut faire vivre la démocratie à tous les niveaux du syndicat. De l'établissement au national, chaque syndiqué(e) doit pouvoir s'exprimer et être entendu(e) sur les orientations du SNES, la presse syndicale à tous les niveaux doit porter

Pour un SNES combatif, unitaire et démocratique, votiez École Émancipée !

les débats qui le traversent, il faut utiliser toutes les ressources pour améliorer la circulation de l'information, la réflexion, les discussions, permettre l'expression critique des syndiqué(e)s. Des règles précises doivent permettre un meilleur renouvellement, une rotation des responsabilités et éviter la sclérose de directions inamovibles.

Quant à la FSU, plutôt qu'un appendice des principaux syndicats enseignants, le SNES doit travailler à en faire une véritable fédération, rassemblant tous les personnels de l'éducation, la recherche et la culture, du local au national. Il est indispensable de faire vivre la FSU au plan local, de donner aux sections départementales les moyens d'une existence réelle et de développer encore plus un véritable travail fédéral dépassant les préoccupations des différents syndicats nationaux.

En Europe, dans le monde, la résistance à la mondialisation libérale s'organise et se renforce.

Le SNES et la FSU ont été partie prenante des forums sociaux de Porto Alegre, de Florence : il faut renforcer cette participation, tout faire pour la réussite du prochain forum européen de Saint-Denis et des mobilisations internationales présentes et à venir (contre la guerre, contre le G8 d'Evian, contre l'AGCS), contribuer à reconstruire, à l'échelle mondiale, une alternative de transformation sociale.

Pourquoi voter École Émancipée ?

A l'École Émancipée, nous défendons ces orientations, dans les luttes, dans le SNES, dans la FSU. Depuis deux ans, nous les portons aussi au secrétariat national du SNES. Nous nous sommes battus, par exemple, pour que le SNES et la FSU appellent à rejoindre les cheminots et les postiers dans l'action le 26 novembre 2003, plus généralement pour qu'ils

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE (conduite par Bernard Collongeon)

COLLONGEON Bernard, cert., lettres classiques, clg. L. Bourliaguet, Thiviers, 24000
DUCEUX Nathalie, cert., maths, lyc. Eluard, St-Denis, 93000
MOULAIN Stéphane, cert., hist.-géo., clg. Monod, Montélimar, 26000
THOUVENOT Lydie, agr., hist.-géo., lyc. Faidherbe, Lille, 59000
DESWARTE Bernard, cert., hist.-géo., lyc. Déodat de Séverac, Toulouse, 31000
CECILLE Véronique, cert., lettres classiques, clg. Varlin, Le Havre, 76000
HORBLIN Anne-Julie, MI-SE, lyc. Chateaubriand, Rennes, 35000
GRANVAUD Raphaël, cert., lettres modernes, clg. Anatole France, Marseille, 13000
BÉNIES Nicolas, agr., éco.-gestion, lyc. J Rostand, Caen, 14000
MIGNEAU Monique, cert., maths, clg. Sand, Chatillon, 92000
CASSUTO Yves, cert., maths, lyc. Majorel, Toul, 54000
BENNASSAR Laure, CO-Psy, orientation, CIO Toulouse Nord, Toulouse, 31000
DARROMAN Ingrid, CPE, éducation, clg. Rameau, Champagne Mt-d'Or, 69000
REMY Régis, CPE, éducation, lyc. J Rostand, Caen, 14000
RUDLOFF Geneviève, cert., hist.-géo., lyc. Schuman, Haguenau, 67000
IMBERT Joëlle, cert. HC, lettres classiques, clg. centre, Gap, 05000
LAJAMONT Stéphane, agr., hist.-géo., lyc. Valadon, Limoges, 87000
LELANDAIS Stéphane, cert., SES, lyc. Vigny, Loches, 37000
PIATTI Martine, cert., SES, lyc. S. Weil, St-Priest-en-Jarez, 42000
AZEMA Philippe, agr., maths, lyc. Hinglo, Le Port, 97000
PUPPONI Jean-Marc, cert., hist.-géo., lyc. L. Bonaparte, Ajaccio, 20000
MARTIN Anne-Marie, cert., espagnol, lyc. Schumann, Metz, 57000
BARBAZANGES Jean-Marie, contractuel, éducation, lyc. Breteuil, Montigny, 78000
COIFFIER Éliane, retraitée, Lyon, 69000
JEAN Béatrice, cert., hist.-géo., lyc. Déodat de Séverac, Toulouse, 31000
HIRSCH Robert, agr., hist.-géo., lyc. Utrillo, Stains, 93000
BOSSARD Benoît, agr., maths, lyc. Joubert, Ancenis, 44000
NAVARRO Karinne, aide-éducatrice, clg. De Nerval, Pierrelatte, 26000
DE SAN MATEO Ghislaine, cert., hist.-géo., lyc. De Baudre, Agen, 47000
WATTEAU Éric, cert., hist.-géo., clg. Doisneau, Paris, 75000
MOLLEX Colette, cert., lettres modernes, lyc. Mermoz, Montpellier, 34000
LE BLEIS Emile, cert., maths, lyc. Hinglo, Le Port, 97000
DUVAL Séverine, cert., hist.-géo., clg. St-Aubert, Libercourt, 62000
CHAUVIN Pierre, MI-SE, lyc. Jean Perrin, Rezé, 44000
PILLOY VOTTERO Laurence, cert., lettres modernes, lyc. Chopin, Nancy, 54000
RICHARD François, agr., hist.-géo., lyc. de Madrid, Madrid, Espagne
DESMOULINS Valérie, cert., SES, lyc. Aragon, Muret, 31000
VERGNE Francis, CO-Psy, orientation, CIO de Riom, Riom, 63000
CHATELET Francine, cert., lettres modernes, lyc. Marmier, Pontarlier, 25000
VALETTE Jean-Paul, cert., maths, clg. La Boétie, Sarlat, 24000
HERVOUET Élisabeth, cert., hist.-géo., lyc. Van Dongen, Lagny-sur-Marne, 77000
CINQUIN Jean-Claude, cert., maths, lyc. H Fontaine, Dijon, 21000
MARTIN Colette, contractuelle, espagnol, clg. Monod, Montélimar, 26000
TOUTON Jean-Louis, CPE, éducation, SEP LPO Diderot, Marseille, 13000
FLEIXAS Suzanne, agr., lettres modernes, lyc. Monnet, Le Havre, 76000
MARTENOT Jean-Paul, cert., sciences-phys., lyc. Argouges, Grenoble, 38000
BENANI SCHWEIZER Souad, cert., lettres modernes, clg. G. Sand, Chatillon, 92000
DESACHY Jean-Michel, cert., sciences-phys., lyc. M. Grenet, Amiens, 60000
DOR Marie-Hélène, cert., anglais, clg. Titan, Le Port, 97000
GANDIN Philippe, cert., hist.-géo., clg. La Fontomme, Antibes, 06000
PETIT-HASSAN Elsa, CO-Psy, orientation, CIO Blois, Blois, 41000
GAUTIER Jean-Paul, cert., hist.-géo., clg. O. Gréard, Paris, 75000
VONARB Christiane, CO-Psy, orientation, CIO, Schiltigheim, 67000
ROUKBA Tarik, MI-SE, lyc. Courrier, Tours, 37000
ROSSIGNOL Myriam, cert., documentation, lyc. Armand, Poitiers, 86000
DABOUI Frédéric, cert., hist.-géo., clg. Janequin, Avrillé, 49000
NGUYEN Mai, cert., SMS, lyc. Stendhal, Aiguillon, 47000
RAMBAULT Didier, cert., hist.-géo., clg. Couturier, Argenteuil, 95000
GAIFFE MONNIER Annita, CPE, Éducation, clg. Diderot, Besançon, 25000
SEEL Denis, cert., lettres modernes, lyc. Fauré, Foix, 09000
BOULIER Brigitte, cert., lettres modernes, clg. Lecanuet, Rouen, 76000
ADAMS Raymond, cert., anglais, lyc. Mousseron, Denain, 59000
DE SCHEPPER Amélie, agr., hist.-géo., clg. La Durantière, Nantes, 44000
BATIGNE Stéphane, cert., hist.-géo., lyc. H. d'Urfé, St-Etienne, 42000
HEYDON Valérie, agr., hist.-géo., lyc. de l'Iroise, Brest, 29000
MARCHAIS Michel, contractuel, MGI, clg. St-Exupéry, Varennes/Allier, 03000
RAIMBAULT Claire, cert., hist.-géo., lyc. Angellier, Dunkerque, 59000
BOSELLI Régis, cert., hist.-géo., clg. Bellefontaine, Toulouse, 31000
MAILFERT Martine, cert., éco.-gestion, lyc. Hôtelier, Biarritz, 64000
LOUEDEC Christian, cert., lettres classiques, lyc. d'Athènes, Athènes, GR
ANDRIEU Christine, cert., éducation musicale, clg. La Rebevre, Courmon, 63000
COTHENET Gérard, cert., anglais, CLC St-Germain-du-Bois, St-Germain-du-Bois, 71000
FERRÉ Catherine, agr., espagnol, lyc. Monnet, Vitrolles, 84000
RENAUDIN René, CPE, éducation, lyc. Courrier, Tours, 37000
ROSEVÈGUE André, cert., documentation, clg. du Grand Parc, Bordeaux, 33000

CHAMAYOU Bernard, cert., lettres modernes, lyc. Rive Gauche, Toulouse, 31000
BENEDETTO Albertine, agr., lettres classiques, lyc. Aicard, Hyères, 83000
LANCELOT VIANNAIS Thomas, CPE, éducation, LP Hôtelier Belliard, Paris, 75000
PETITPAS Micheline, cert., maths, clg. Rousseau, Damétal, 76000
MOULAIN Cécile, cert., documentation, clg. Nerval, Pierrelatte, 26000
YILMAZ Bora, MI-SE, clg. Alfred Mézières, Nancy, 54000
FAIVRE Colette, cert., hist.-géo., lyc. le Grand Chenois, Montbéliard, 25000
COTTEREL Philippe, cert., sciences humaines, clg. centre, Gap, 05000
LAUMONIER Christiane, cert., anglais, clg. Zay, Sotteville-lès-Rouen, 76000
BELLIART Jean-François, cert., électronique, lyc. Guérin, Poitiers, 86000
GUIEU Cyrille, agr., maths, clg. Mistral, Lunel, 30000
PILLOY Jean, cert., maths, clg. E. de Goncourt, Pulnoy, 54000
SAHINOZ Janine, cert., SES, lyc. C. de Gaulle, Ankara, Turquie
GUINGAND Philippe, CPE, éducation, lyc. J. Verne, Mondeville, 14000
CLUZET Mireille, agr., arts plastiques, lyc. V. d'Indy, Privas, 07000
DELAVEAU Jacques, cert., sciences-phys., lyc. Renan, La Réole, 33000
MARCHETTI Jean-Louis, agr., maths, lyc. Duby, Lugnes, 13000
HANTAT Nadia, CO-Psy, orientation, CIO Ens Supérieur, Orsay, 75000
BOIRON Laurent, cert., hist.-géo., clg. Le moulin à vent, Cergy, 95000
DELVAL Marc, CPE, éducation, clg. Henri Wallon, Aubervilliers, 93000
FERNANDEZ Laetitia, cert., espagnol, lyc. Delacroix, Drancy, 93000
BRARD Philippe, PEGC, lettres hist.-géo., clg. Descartes, Le Havre, 76000
MARANGE Sylvain, cert., hist.-géo., clg. La Durantière, Nantes, 44000
RENARD Edouard, retraité, Rennes, 35000
PALLOIS Jean-Pierre, cert., physique appliquée, lyc. M. Leroy, Evreux, 27000
BOURRET Sandrine, cert., philosophie, lyc. Macé, Vitry-sur-Seine, 94000
AVIGNON Michèle, cert., hist.-géo., clg. Michelet, Tours, 45000
COURNUT Véronique, cert., hist.-géo., ENC Bessières, Paris, 75000
COUTURIER Bernard, cert. HC, philosophie, lyc. Mauriac, Bordeaux, 33000
CINQUIN Céline, cert., allemand, clg. Rousseau, Darmetal, 76000
CANAL Bernard, agr., lettres modernes, clg. Villon, St-Gely-du-Fesc, 34000
ROBERT Bruno, cert., anglais, clg. Vernier, Ormans, 25000
DUGGAN Pénélope, cert., anglais, clg. Fabien, Montreuil s/bois, 93000
PRAGER René, cert. HC, allemand, lyc. Condorcet, St-Priest, 69000
ANDRÉ Pierre, cert. HC, éducation musicale, clg. C Claudel, Chevigny St-Sauveur, 21000
RIBES Marlène, cert., éco.-gestion, lyc. Diderot, Narbonne, 11000
ALEXANDRE Gérard, cert., physique appliquée, lyc. Clos Banet, Perpignan, 66000
VANDERLICK Nicolas, cert., lettres modernes, clg. Rostand, St-Sulpice Laurière, 87000
COURBOIS Dominique, agr., physique appliquée, lyc. Branly, Boulogne S/mer, 62000
DESNOTS Gilles, agr., hist.-géo., lyc. Aicard, Hyères, 83000
THANNEUR Murielle, cert., anglais, lyc. Follereau, Belfort, 90000
VIERO Éric, cert., maths, lyc. Maine de Biran, Bergerac, 24000
HUMBERT James, MI-SE, lyc. Varoquaux, Tomblaine, 54000
TERTRAIS FLAMAND Isabelle, cert., hist.-géo., clg. E. Delacroix, Roissy, 77000
MENIGOZ Jacques, cert., lettres modernes, clg. Jaures, Sanit Vit, 25000
GROND Pierre-François, agr., hist.-géo., lyc. Vallon, Aubervilliers, 93000
DUPRAZ Aline, cert., maths, clg. St-Exupéry, Bourg-Saint-Maurice, 73000
CUCHET Michel, cert., documentation, clg. Byard, Charleville Mezières, 08000
SCHROEDER Francis, cert., génie-méca, lyc. Diderot, Narbonne, 11000
BLIESENICK Anne, cert., lettres classiques, clg. Cantelauze, Fonsorbes, 31000
JULIA Bruno, cert., hist.-géo., clg. J. Dauzie, St-Mamet, 15000
MEYER Jean-Claude, agr., philosophie, lyc. Rudloff, Strasbourg, 67000
ANCELET Annie, cert., lettres modernes, clg. La Hève, Ste-Adresse, 76000
SCHATZ Éric, cert., anglais, lyc. Gaston Febus, Orthez, 64000
LEGRAND Alexandre, cert., maths, clg. du Fium'orbu, Prunelli, 20000
KAVUR Brigitte, cert., allemand, clg. Rabelais, Metz, 57000
BOERES Thierry, cert., hist.-géo., clg. Pasteur, Créteil, 94000
CHANU Lucie, cert., philosophie, lyc. Darras, Lievins, 62000
SZEMPRUCH Félix, retraité, Grenoble, 38000
MEUNIER Anne-Claude, cert., éducation musicale, clg. Champ Lumière, Selongey, 21000
LEMÉE Gilles, cert., hist.-géo., lyc. Sambat, Vénissieux, 69000
PELLETIER Alice, agr., sciences-phys., lyc. Galilée, Cergy, 95000
DAUMAS Denis, cert., maths, lyc. Argelès-Gazost, Argelès, 65000
GOSSEZ Catherine, cert., SES, lyc. Clémenceau, Montpellier, 34000
HAUYÉ Jacques, agr., physique appliquée, lyc. Benoit, Isle-sur-Sorgues, 84000
WYSS Annie, agr., lettres classiques, lyc. Schweitzer, Mulhouse, 68000
PETIT Jean-Claude, cert., anglais, lyc. Hazard, Armentières, 59000
NICOLAS Béatrice, cert., lettres classiques, clg. Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 63000
TERRY Jacques, cert., SES, lyc. Boucher de Perthes, Abbeville, 80000
LAINE Joël, cert., maths, lyc. Favard, Limoges, 87000
PERILLAT Marie-Cécile, cert., hist.-géo., lyc. Toulouse Lautrec, Toulouse, 31000
QUANTIN Jean-François, cert., lettres classiques, clg. Barbot, Metz, 57000
CORFMAT Colette, cert. HC, sciences-phys., lyc. St-Saëns, Rouen, 76000
DREVON Jean-Michel, cert. HC, maths, lyc. Lumière, Lyon, 69000
GRANIER Catherine, agr., maths, lyc. Bellevue, Toulouse, 31000

SECRÉTAIRES DE CATÉGORIE

Agrégés :	tit : BENIES Nicolas	CPE-CE :	tit : DARROMAN Ingrid	Retraités :	tit : COIFFIER Éliane
	sup. : FLEIXAS Suzanne		sup. : REMY Régis		sup. : RENARD Edouard
Non-titulaires :	tit : RUDLOFF Geneviève	CO-Psy :	tit : BENNASSAR Laure	MI-SE :	tit : HORBLIN Anne-Julie
	sup. : JEAN Béatrice		sup. : PETIT-HASSAN Elsa		sup. : CHAUVIN Pierre
Certifiés-PEGC- AE :	tit : BARBAZANGES Jean-Marie				
	sup. : NAVARRO Karinne				

se saisissent de toutes les opportunités pour faire converger les luttes, nous combattons les replis catégoriels, dans la mobilisation des CPE pour leur RTT, des MI-SE pour l'amélioration de leur statut et l'abrogation du décret d'assistants d'éducation, des CO-Psy contre leur régionalisation, nous nous faisons le relais de toutes les actions, appelons à les soutenir, à les faire connaître, à les étendre. Au récent congrès national, nous sommes intervenus dans ce sens, sur l'action comme dans les

débats d'orientation pour que le SNES soit plus cohérent, plus combatif, plus démocratique. **Avec les délégués de toutes les tendances qui jugent indispensable de passer à un niveau supérieur de l'action, d'étendre et de fédérer les luttes déjà en cours, nous avons pesé pour que le SNES assume toute sa responsabilité et appelle nationalement à la grève reconductible. Partout, dans les établissements, les départements, les académies,**

tous ensemble, travaillons à la construire ! Voter École Émancipée, c'est nous permettre d'être plus nombreux pour défendre, partout dans le SNES, cette orientation, pour construire un syndicat et une fédération à la hauteur des enjeux. C'est pourquoi nous vous appelons à voter pour les listes École Émancipée dans les départements, les académies, et au national (élection des secrétaires de catégorie et de la CA nationale). ■

Pour nous contacter, écrire à Cathy Granier : cathygranier@club-internet.fr ou à Bernard Collongeon : bernard.collongeon@wanadoo.fr
 L'École Émancipée, c'est aussi une revue, qui paraît depuis 1910.
Pour vous informer, pour la recevoir, écrire à Nicolas Benies : nbenies@wanadoo.fr

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

liste conduite par Pierre Stambul

Dès l'ouverture du dernier congrès national du SNES, le 31 mars, de nombreux délégués ont demandé que la direction du SNES joue enfin son rôle, en appelant clairement l'ensemble des personnels à la grève reconductible. En refusant, la direction du SNES a pris une responsabilité énorme. Seule notre tendance a déposé une motion appelant à étendre immédiatement et partout la grève reconductible, en pleine cohérence avec l'orientation alternative que nous proposons ci-dessous.

Un syndicalisme de lutte capable de riposter à l'offensive libérale

Le capitalisme à l'offensive sur tous les fronts. Un seul système politique et économique contrôle la planète. Cette domination a déjà appauvri les populations de très nombreux pays (Afrique, Argentine, Europe de l'Est...). L'offensive libérale menace désormais les pays de l'Union européenne où les libéraux ont entrepris la destruction systématique de toutes les formes de régulation, de protection sociale ou de service public et la « marchandisation » de tous les domaines de la vie sociale (éducation, santé, transport...). Rien ne doit entraver la « liberté » des marchés. Cette politique a creusé les inégalités d'une façon indécente.

Cette domination s'accompagne de politiques sécuritaires musclées et d'une **criminalisation des pauvres** ou des sans-papiers. Les États-Unis, pays où des centaines de milliers de personnes sont en prison et où l'on continue de pratiquer la peine de mort, se sont auto-proclamés les gendarmes de la planète. **La guerre entreprise contre l'Irak est criminelle.** Un peuple qui a souffert pendant des années de son dictateur et de l'embargo est massacré pour des visées impérialistes malgré la forte opposition mondiale à cette barbarie.

En France, la parenthèse de la « gauche plurielle » n'a pas fait obstacle à la mutation libérale. Les privatisations se sont accélérées, la Bourse a grimpé, la précarité s'est développée. La « gauche » n'a ni pu ni voulu affronter le patronat et les marchés. Ses « réformes » (comme la réduction du temps de travail ou les réformes Allègre) dans lesquelles la droite s'est ensuite engouffrée, ont bien souvent été **des réformes contre les travailleurs et une tentative de « moderniser » le capitalisme en acceptant sa domination. Cette politique a favorisé l'extrême droite.** Elle a développé l'idée fautive « qu'il n'y a qu'une seule politique possible » et que la destruction programmée des droits acquis lors des grandes luttes sociales est inéluctable.

Revenue au pouvoir, la droite de Chirac et Raffarin a clairement fait le choix d'un programme de revanche sociale. Ce gouvernement de « la France d'en haut » a fait l'analyse qu'après le 21 avril et à la faveur de la guerre en Irak, une offensive en règle semblable à celle menée par Thatcher et Reagan il y a plus de vingt ans est désormais possible en France. Les choses sont allées très vite. D'un côté, Sarkozy a instauré un **politique ultra sécuritaire** avec toute une batterie de mesures : enfermement des mineurs, bavures policières, expulsion des squats, des Roms ou des sans-papiers avec le sinistre retour des charters de la honte ; mais aussi amendes pour « outrage » au drapeau, pour rassemblement de jeunes, pour absentéisme scolaire, pour racolage passif, pour mendicité. Parallèlement, on augmente les salaires des ministres, mais on supprime toute réglementation des licenciements et on bloque les minima sociaux. Du coup, les entreprises « dégraissent » et le chômage galope. Pour appliquer les consignes de l'Union européenne, le gouvernement s'en prend aux services publics, à la protection sociale, aux retraites, aux statuts des personnels. Précarité, chômage et misère se développent sans aucun frein.

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE (conduite par Pierre Stambul)

STAMBUL Pierre, agrégé, mathématiques, lyc. St-Charles, Marseille, 13
 DUMONT Catherine, certifiée, mathématiques, lyc. Jeanne d'Arc, Rouen, 76
 DEGRANDE Thierry, certifié, hist.-géo., col. Guy de Maupassant, Chaumont-en-Vexin, 60
 VINAY Olivier, agrégé, SVT, col. Travail, Bagnolet, 93
 DAUPHINE Quentin, certifié bi-ad, hist.-géo., col. Henri Nans, Aups, 83
 TIXIER Vincent, certifié, anglais, col. Diderot, Alès, 30
 GUILBON Noëlle, certifiée, français, col. Travail, Bagnolet, 93
 FLOQUET Anne, certifiée, anglais, lyc. Victor Hugo, Marseille, 13
 CORBIN Philippe, certifié, éduc. musicale, col. Jules Ferry, Montaigu, 85
 PENNEQUIN Laurence, agrégée, mathématiques, lyc. Dhuda, Nîmes, 30
 AUGÉ Jean-Louis, CPE, col. Jean Rostand, Bellerive/Allier, 3
 PAUL-DI VINCENZO Eliane, certifiée, lettres modernes, lyc. E.-Livet, Nantes, 44
 KARSENTY Annick, certifiée, sc.-physiques, lyc. Victor Hugo, Marseille, 13
 STEFANI Rosette, agrégée, lettres classiques, lyc. Paul Valéry, Paris, 75
 DESAUTELS Nicole, retraitée, 83
 NDJA Maelot, emploi jeune, col. Travail, Bagnolet, 93
 POTDEVIN Michèle, certifiée, philosophie, lyc. Dorian, Paris, 75
 ROUSSEL Claudie, CO-Psy, CIO 3B, Marseille, 13
 LOUBÉLO Eugène, MA, documentation, LP Paul Belmondo, Arpajon, 91
 JOUSMET Raymond, certifié, hist.-géo., col. E.-Fromentin, La Rochelle, 17
 DIAFERIA Victor, certifié, mathématiques, col. A.-Furie, Pavillons-sous-Bois, 93
 MELY Benoît, agrégé, lettres classiques, col. Joliot Curie, Bagneux, 92
 DUBACQ Philippe, CPE, col. E.Tabarly, La Baule, 44
 MABILLE Sylvain, certifié, philosophie, Tzr lyc. climatique, Embrun, 5
 JEAN Michel, certifié, mathématiques, lyc. Vauvenargues, Aix, 13
 LOY Sylvie, certifiée, lettres classiques, lyc. Corneille, Rouen, 76
 SALVY Frédéric, CPE, lyc. Victor Hugo, Marseille, 13
 ROUSSEL J.-Michel, MA II, col. E.-Delacroix, Paris, 75
 COLLARD Pierre-Marie, certifié, const. mec., lyc. Mendès France, Vitrolles, 13
 JABERG Corinne, certifiée, lettres modernes, lyc. JH Fabre, Carpentras, 84
 CHARLUT Rosine, certifiée HC, mathématiques, lyc. polyvalent, Limoux, 11
 FARENC Jean, retraité, 13
 BODINEAU René, PEGC HC, Maths-Phys, col. Hyacinthe Langlois, Pont-de-l'Arche, 27
 FOULON Bernard, certifié, lettres modernes, col. Carré Ste-Honorine, Taverny, 95
 MOLINES Danièle, certifiée, documentation, col. Mont-Sauvy, Orgon, 13
 GOURDIN Jean, certifié, mathématiques, lyc. J.Feyder, Epinay/Seine, 93
 CARRIERE Josette, certifiée HC, français, lyc. Parc de Vilgénis, Massy, 91
 CHRETIEN-DUBOIS Mariann, certifiée, lettres modernes, lyc. Lumière, La Ciotat, 13
 SCHIMMER Christine, agrégée, lettres classiques, lyc. Montaigne, Paris, 75
 LAVEIX Francis, certifié, SVT, col-lyc. E. Jamot, Aubusson, 23
 SELMAOUI Mustapha, CPE, col. Catayée, Cayenne, Guyane
 CARRIOL René-Pierre, certifié, SVT, col. M. Scève, Lyon, 69
 BREMOND Claude, agrégée, anglais, lyc. Mendès France, Vitrolles, 13
 MATHERON Yves, certifié, mathématiques, lyc. Marseilleveyre, Marseille, 13
 POUPEAU Franck, agrégé, philosophie, lyc. Flora Tristan, Montereau, 77
 PIN Blandine, agrégée, éco-gestion, lyc. R.-Schuman, Metz, 57
 PESQUET François, certifié, mathématiques, col. A.-Marie, Barentin, 76
 ROSENZWEIG Françoise, retraitée, 60
 NICOLAS Sylvie, certifiée, anglais, col. Bellevue, Beausoleil, 6
 BONTHOUX Jean-Clément, agrégé, Allemand, lyc. Jean Hinglo, Le Port, Réunion
 COYAUD Chantal, agrégée, Arts Plastiques, col. M.-Thorez, Stains, 93
 LABORDE Nathalie, agrégée, sc.-physiques, col. J.-B. de la Quintinye, Noisy-le-Roi, 78
 BERTRANDE Bernard, agrégé, Génie Mécanique, lyc. Mendès France, Vitrolles, 13
 SAVINA Gilles, certifié, mathématiques, col. le Hérault, Nantes, 44
 CHARMES Christian, certifié, documentation, ENSMIC, Paris, 75
 GRUPPER Catherine, certifiée, anglais, col. Ronsard, Tremblay en France, 93
 FERES Marie-Claude, retraitée, 87
 RICCI Dominique, certifié, hist.-géo., lyc. Bachelard, Paris, 75
 DENEUVE Dominique, CPE, lyc. Galilée, Franqueville St-Pierre, 76
 BELOUCHAT Mustapha, certifié, sc.-physiques, lyc. Jean Zay, Aulnay-sous-Bois, 93
 BALU Bernard, retraité, 94
 MANRIC Christine, certifiée, hist.-géo., col. A. Savary, Fronton, 31
 HOPITAL Marie-Noëlle, CO-Psy, CIO 1 Prado, Marseille, 13
 PELE Katia, certifiée, mathématiques, lyc. J.-Guéhenno, Fougères, 35
 BERGES Pierre, retraité, 11
 BAUDY Catherine, certifiée, éduc. musicale, col. A.Lahaye, Andernos-les-Bains, 33
 COULIBALY Mamadou, emploi jeune, col. Travail, Bagnolet, 93
 PRIVAT Michèle, certifiée, lettres modernes, col. J.Prévart, Bergerac, 24
 CORDOVA KACZERGINSKI Liliana, CPE stagiaire, col. Molière, Paris, 75
 MESSEMANNE Jean-Pierre, certifié, hist.-géo., lyc. Lumière, La Ciotat, 13
 RAEDERSCHIEDT Sybil, retraitée, 94
 GARNIER Maryvonne, certifiée, anglais, col. Ch.-Le-Goffic, Lannion, 22
 MARTELLET Philippe, retraité, 93
 LAGADEC Michel, certifié, SVT, lyc. Brizeux, Quimper, 29
 CALMETTES Georges, certifié, éco-gestion, lyc. Montaury, Nîmes, 30

PELÉ Jean-François, certifié, lettres modernes, col. Surcouf, Saint-Malo, 35
 MUSARELLA Lucienne, agrégée, lettres classiques, lyc. Montgrand, Marseille, 13
 BECAM Gisèle, certifiée, mathématiques, lyc. Jeanne d'Arc, Rouen, 76
 FASSO Sybille, certifiée HC, mathématiques, lyc. Louise Michel, Champigny, 94
 GRAND Michel, certifié, documentation, col. Lou Roudounet, Uzès, 30
 GAIANI Serge, certifié HC, sc.-physiques, lyc. Les Arènes, Toulouse, 31
 REMORINI Nelly, certifiée, SVT, lyc. Jean Monnet, Vitrolles, 13
 CAUDRON Maryse, certifiée HC, philosophie, lyc. d'altitude, Briançon, 5
 NOVELLO Marie-Line, certifiée, anglais, col. St-Exupéry, Bram, 11
 SORO Jean-François, certifié, Arts Plastiques, col. Travail, Bagnolet, 93
 RIOU Jean-Guillaume, agrégé, const. mec., lyc. Jean Zay, Thiers, 63
 FAURE Raymond, certifié HC, anglais, lyc. Beaussier, La Seyne/mer, 83
 JOUVENCEAU Nelly, certifiée, documentation, lyc. Jeanne Hachette, Beauvais, 60
 PASQUET-PINTUS Marie-Pascale, CPE, LP Pablo Picasso, Périgueux, 24
 BAROT Jacques, certifié, hist.-géo., lyc. François I^{er}, Le Havre, 76
 PORHEL Vincent, certifié, hist.-géo., lyc. J.-Brel, La Courneuve, 93
 BRAUD François, certifié, hist.-géo., col. St-Exupéry, Belleville/Vie, 85
 SCOPSI Pascale, agrégée, mathématiques, col. Jean-Macé, Villeneuve-le-Roi, 94
 DEMEL Joël, certifié, const. mec., lyc. J.-B. de Baudre, Agen, 47
 BINAUX Raymond, certifié, lettres modernes, lyc. Jules Ferry, Conflans-Ste-Honorine, 78
 JAUBERT Jacqueline, agrégée, français, lyc. St-Charles, Marseille, 13
 BUA Philippe, certifié, génie civil, LTB rue St-Lambert, Paris, 75
 GILLET Pierre, certifié, allemand, col. Rosa Luxembourg, Aubervilliers, 93
 CITTANOVA Denis, certifié, hist.-géo., col. E.-Triolet, Saint-Denis, 93
 VANCOSTENOBLE Jean-Marc, contractuel, hist.-géo., col. Du Parc, Saint-Maur, 94
 PEREZ Gianni, agrégé, hist.-géo., lyc. Bertrand d'Argentré, Vitry, 35
 CARIOU Didier, certifié, hist.-géo., détachement (rec.pedag.), 93
 GRAS Guy, certifié, mathématiques, col. Georges Brassens, Bouc Bel Air, 13
 COSSE Jean-Pierre, retraité, 24
 BLIN Marion, certifiée, lettres modernes, col. Jules Ferry, Montaigu, 85
 BENAVENTE Jean-Vincent, agrégé, espagnol, col. R.-Barthélémy, Nangis, 77
 GUY Marie-France, retraitée, 34
 OHRESSER Laurent, CO-Psy, CIO 1 Prado, Marseille, 13
 RONDEPIERRE Daniel, retraité (CFA), 03
 RIFFET Claude, certifié, sc.-physiques, col. E.-Fromentin, La Rochelle, 17
 SIERTE Nicole, certifiée, éco-gestion, lyc. Ozanne, Toulouse, 31
 GERIN Bernard, certifié, mathématiques, col. Jean Moulin, Marseille, 13
 GLANDUS Monique, retraitée, 87
 DESCOTTES Edouard, certifié, hist.-géo., lyc. Jean-Macé, Rennes, 35
 GHRIG Monique, certifiée, SES, lyc. St-Exupéry, Marseille, 13
 LAURENT Mathias, certifié, mathématiques, col. Marcel Robby, St-Germain-en-Laye, 78
 PAGENEL Daniel, certifié, espagnol, col. Henri Nans, Aups, 83
 CHAIGNE Dominique, agrégé, lettres modernes, lyc. Lumière, La Ciotat, 13
 QUET Pierre, certifié, documentation, lyc. J.-B. Dumas, Alès, 30
 DAUDIN Monique, certifiée, espagnol, col. Bel Air, Meudon, 92
 KHALDI Moncef, certifié, documentation, lyc. M.-Utrillo, Stains, 93
 MOYA Evelynne, agrégée, éco-gestion, lyc. Victor Hugo, Marseille, 13
 LE GUERN Annie, certifiée, Espagnol, col. Camille Claudel, Rouen, 76
 GRISEL Perrine, certifiée, lettres modernes, col. Léon Jouhaux, Livry-Gargan, 93
 DE CASABIANCA Denis, agrégé, philosophie, lyc. Paul Langevin, Martigues, 13
 BROUSSEAU Andrée, certifiée HC, mathématiques, lyc. polyvalent, Limoux, 11
 JOUVENCEAU Raymond-Michel, certifié, SES, lyc. Jeanne Hachette, Beauvais, 60
 MOUACI Chérif, certifié, mathématiques, col. Jean-Macé, Villeneuve-le-Roi, 94
 MUXONAT Noël, certifié, hist.-géo., TZR, 93
 DEMOUY Max, certifié, génie-mécanique, lyc. Albert Claveille, Périgueux, 24
 KAÏSSI Faizia, contractuelle, lettres modernes, col. J.-Moulin, Neuilly-Plaisance, 93
 FIANI Laurence, certifiée, Technologie, col. J.-Moulin, Neuilly-Plaisance, 93
 PATRIS Liliane, certifiée, lettres modernes, col. Marcel Pagnol, Martigues, 13
 BARBE Françoise, certifiée, mathématiques, col. Guettard, Etampes, 91
 SANNIER Daniel, certifié, SVT, lyc. « Vallée du Cailly », Deville-lès-Rouen, 76
 RICHAUD Marie-Christine, certifiée HC, mathématiques, lyc. Mendès France, Vitrolles, 13
 AUREILLAN Jacques, certifié, Espagnol, col. Hyacinthe Langlois, Pont-de-l'Arche, 27
 PILORGE Françoise, certifiée, anglais, lyc. Bonaparte, Toulon, 83
 GADET (née VÁLET) Anne, certifiée, documentation, col. Victor Hugo, Paris, 75
 SCHERZER Séverine, certifiée, lettres modernes, col. Travail, Bagnolet, 93
 OBERT Olivier, certifié, hist.-géo., col. Romain Rolland, Clichy-sous-Bois, 93
 LABATTUT Jean-Louis, agrégé, SES, lyc. St-Charles, Marseille, 13
 ROBERT Anne-Laure, agrégée, anglais, col. Diderot, Alès, 30
 LE LOUS Annie, certifiée, mathématiques, col. Surcouf, Saint-Malo, 35
 LINDSKOG Isabelle, certifiée, documentation, col. Simone de Beauvoir, Vitrolles, 13
 GENNETIER Fabien, certifié, lyc. Delacroix, Maisons-Alfort, 94
 GOUDENECHÉ Monique, certifiée bi-ad, anglais, lyc. Vauvenargues, Aix, 13
 ZERROUK Linda, certifiée, éduc. musicale, col. JP Timbaud, Bobigny, 93
 HÖNLE Françoise, retraitée, 57
 FAURE Gérard, certifié HC, mathématiques, lyc. Michelet, Marseille, 13

SECRÉTAIRES DE CATÉGORIE

Agrégés :	tit : SCHIMMER Christine	CPE-CE :	tit : DENEUVE Dominique	Retraités :	tit : DESAUTELS Nicole
	sup. : VINAY Olivier		sup. : DUBACQ Philippe		sup. : FERES Marie-Claude
Certifiés-PEGC- AE :	tit : KARSENTY Annick	CO-Psy :	tit : ROUSSEL Claudie	MI-SE :	tit :
	sup. : LOY Sylvie		sup. : HOPITAL Marie-Noëlle		Sup. :
Non-titulaires :	tit : LOUBÉLO Eugène				
	sup. : NDJA Maelot				

Les services publics sont démantelés avec des attaques incessantes contre la laïcité et une décentralisation qui a pour but évident de faire éclater les missions et les statuts des personnels. Dans le domaine de l'Éducation, Ferry attaque tous azimuts : disparition programmée des MI-SE et des emplois jeunes, budget en baisse avec de nombreuses suppressions de postes alors que les effectifs augmentent, disparition de 110 000 postes de la fonction publique d'Etat transférés aux collectivités locales (ATOS, assistantes sociales, médecins scolaires, CO-Psy...), ces derniers voient en plus leur corps mis en extinction. On voit bien là que la décentralisation prélude à la casse du statut des enseignants, avec la disparition

annoncée des IUFM, l'introduction des religieux dans la formation des enseignants etc.

Unité dans les luttes et efficacité

Cette offensive ne s'arrêtera pas d'elle-même. Seul un mouvement ayant l'ampleur de la manifestation laïque de 1994, des grèves de décembre 1995 ou du mouvement de Seine-Saint-Denis (1998) pourra arrêter le pouvoir. Force est de constater que depuis le début de l'année, la direction du SNES participe très mal à la construction d'un mouvement d'ensemble. Elle a commencé par laisser aller à la bataille, seules et séparément, les « petites » catégories : MI-SE, CPE, emplois jeunes, CO-Psy. Puis elle a

priviliégé des accords de sommets avec les syndicats « réformistes » (UNSA, CFDT...) dont les positions sur les retraites ou la décentralisation sont plus qu'ambiguës. Elle a lancé toute une série de mots d'ordre de grève de 24 heures sans lendemain. Elle laisse isolés de nombreux établissements (notamment les collèges et lycées des zones plus difficiles où les conditions de travail sont devenues insupportables), qui se sont lancés dans la grève reconductible. **La direction du SNES théorise le refus de toutes les formes de démocratie directe**, de coordinations et d'assemblées générales qui ont vu le jour en accusant ces structures d'être « minoritaires », « manipulées » ou non démocratiques.

L'École Émancipée propose une autre conception des luttes. Le SNES doit assumer, sans plus tarder ses responsabilités. Faisant le constat que les réponses sectorielles sont condamnées à l'échec, **les personnels se sont mobilisés en AG**, dans les établissements, les villes ou les départements contre la précarité, la décentralisation, la casse des statuts, les attaques contre les retraites. Ils ont le plus souvent décidé la grève reconductible. Les assemblées générales qui regroupent des catégories différentes, des syndiqués de différents syndicats et des non-syndiqués permettent d'unifier les revendications et les personnels. Le SNES doit cesser de tergiverser, s'investir sans arrière-pensée dans ce mou-

vement d'auto-organisation et appeler tous les personnels à la grève reconductible, immédiatement et partout. Une défaite des emplois-jeunes, des MI-SE ou des CO-Psy serait la défaite de tous. L'abrogation du statut d'assistant d'éducation et l'amendement constitutionnel sur la décentralisation sont hautement symboliques. De même, une défaite sur la question des retraites laisserait le champ libre au pouvoir pour achever la casse de la protection sociale.

Un combat essentiel, la fin de la précarité

Dans la société duale qui s'est installée, des millions de travailleurs sont devenus des précaires. La plupart des entreprises ont recours à la sous-traitance, à des CDD, au travail à temps partiel. Un nouveau prolétariat incarné par les employés de Mac Donald, ceux d'Accor ou les intermittents du spectacle est né. L'Éducation nationale est un des plus gros employeurs de précaires : CES, emplois jeunes, vacataires, contractuels, ATER, MA... Leurs statuts sont de plus en plus précaires et ils sont livrés à l'arbitraire de la hiérarchie. Même des MA qui étaient devenus certifiés stagiaires ont été licenciés au terme de leur stage. Tous les « plans de résorption » que le SNES a signés, tous les nouveaux concours qu'il a imaginés ont échoué. Le nombre des précaires continue d'augmenter. Le SNES continue de considérer que les concours pour les précaires protègent le statut des titulaires alors qu'ils excluent beaucoup plus qu'ils ne titularisent et qu'ils cautionnent le recrutement de nouveaux non-titulaires (et de fait l'attaque contre tous les statuts).

L'École Émancipée propose que le SNES s'aligne sur la position qui fait consensus dans la quasi-totalité des assemblées générales de personnels en lutte : **la titularisation immédiate de tous les personnels précaires sans condition de concours ni de nationalité**. Cela suppose la création de tous les postes nécessaires (y compris pour les remplacements), l'interdiction du recours à toute

forme d'emploi précaire et un droit à une formation complémentaire pour les précaires après leur titularisation.

Des revendications qui unifient, en lien avec la transformation sociale

• Contre la hiérarchie

Le rôle d'un syndicat n'est pas d'additionner les revendications catégorielles de chaque catégorie. Le SNES doit unifier les aspirations de tous les personnels et se prononcer pour le **corps unique** de tous les travailleurs de l'éducation avec un alignement des conditions de travail et de rémunération sur la catégorie la plus favorisée. A travail égal, statut égal et salaire égal ! Les augmentations de salaires doivent être **uniformes**, avec une progression plus importante des bas salaires, notamment pour les ATOS. Le renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement leur permet d'embaucher ou de débaucher des personnels. Les inspecteurs accompagnent les réformes libérales et constituent une menace pour les personnels précaires. Le SNES doit combattre l'arbitraire de la hiérarchie et imposer l'avancement de tous-tous au rythme le plus favorable.

• Décentralisation, laïcité

La décentralisation entreprise par Raffarin a clairement pour but de casser le service public et de faire éclater l'Éducation nationale. Le SNES doit refuser toute discussion sur le « transfert » des personnels vers les Régions. Il doit défendre les missions des personnels. Le SNES doit mobiliser les personnels face à l'offensive en marche contre la laïcité. Il doit exiger sans relâche l'abrogation des lois anti-laïques et celle du statut d'Alsace-Moselle. Face aux projets d'instituer une connotation religieuse dans la constitution européenne, de modifier les lois de 1905 ou de réviser la loi Falloux, la responsabilité de notre syndicat est engagée. Le SNES doit dénoncer Ferry et Darcos qui prétendent que la religion donne du sens à l'école et **condamner clairement le rapport de Régis Debray sur l'enseignement du**

fait religieux, qui permet à des personnels religieux d'intervenir dans la formation des enseignants. Enfin, parce que le dualisme scolaire participe à l'éclatement du service public, le SNES doit exiger la nationalisation laïque de tous les établissements confessionnels ou patronaux, sans indemnités ni rachat.

• Défendre les retraites

C'est l'ensemble de la réforme Balladur de 1993 qu'il faut remettre en cause, en particulier le calcul des pensions sur la base des 25 dernières années. L'unité syndicale doit se faire sur la base de 37,5 annuités pour tous (privé et public), pour une retraite à taux plein à 60 ans au plus tard et pour la défense du code des pensions.

• Défendre et transformer l'École pour Tous

La crise dans les collèges et parfois dans les lycées est une conséquence de la crise sociale. La massification de l'enseignement n'a pas été synonyme de démocratisation. Les barrières ségrégatives sont toujours là avec les établissements des quartiers populaires qui manquent cruellement de moyens, ou avec l'existence dans chaque établissement de classes « d'élite » ou de « relégation ». Le collège est en crise, pas parce qu'il est unique mais parce qu'il ne l'a jamais été. Face à cette crise, **les propositions d'accentuer la diversification ou les orientations précoces accentuent le tri social.** Le SNES doit lutter contre la ségrégation scolaire et la hiérarchisation des savoirs, refuser une école qui s'adapte aux inégalités et avoir pour projet une formation polyvalente et polytechnique pour tous jusqu'à 18 ans. Les tergiversations du SNES face aux IDD (dont le congrès national vient d'imposer le refus, contre l'avis de la direction) ou sur les TPE, désarment les syndiqués. **Le SNES doit clairement s'opposer aux réformes libérales de l'école, à la déréglementation, aux horaires ou aux contenus différenciés, et au contrôle local pour le bac.**

Le SNES doit participer à la défense et à la transformation des IUFM dont la liquidation est annoncée par Ferry. Aux projets

de mise sous tutelle de la hiérarchie ou d'utilisation de stagiaires non formés comme remplaçants, il faut opposer **une formation commune de tous les futurs maîtres** au métier d'enseignant, formation alliant la théorie et la pratique.

• La solidarité

Le SNES doit défendre les droits et les libertés en France et dans le monde. Il ne s'agit pas d'un « supplément d'âme » mais d'une tâche fondamentale du syndicat. En France, la lutte contre les lois Sarkozy est prioritaire : exiger la régularisation de tous les sans-papiers et l'arrêt des expulsions. Dénoncer les bavures policières. Soutenir les personnels victimes de répression syndicale (comme le CPE Roland Veuillet). Le SNES doit amplifier sa participation à toutes les actions contre les guerres de Bush en Irak, ou ailleurs. Il doit véritablement s'engager aux côtés du peuple palestinien. En participant à des missions civiles, en organisant des jumelages, en soutenant les vrais pacifistes israéliens (les objectifs par exemple) qui s'opposent clairement à l'occupation.

Un syndicat pluraliste et de lutte

La FSU est malade de ses statuts. La fédération n'est qu'une addition de syndicats nationaux souverains sans sections locales ni possibilité de débattre à la base d'un point de vue fédéral. Cette structuration s'avère incapable d'unifier les différentes catégories et les différents syndicats.

La FSU a transformé le droit de tendance en une forme de consensus forcé où il est obligatoire d'approuver l'orientation majoritaire à quelques nuances près. D'où les nombreux échecs de la fédération.

La FSU n'est pas une fin en soi. Il faut œuvrer à une **unification avec droit de tendance** de toutes les forces syndicales qui refusent d'accompagner le libéralisme. Le droit de tendance, c'est le refus de l'éclatement syndical avec un syndicat par orientation. Mais cela nécessite un véritable respect des minorités, leur possibilité de contribuer au débat des syndi-

qués et de leur proposer une alternative aux décisions. Rien à voir avec les tribunes libres concédées au compte-goutte quand les décisions ont été prises. Alors que de nombreux syndicats européens de la CES (Confédération européenne des syndicats), s'engagent, et pour certains, se compromettent dans la cogestion, **l'indépendance syndicale est plus que jamais indispensable.** La charte d'Amiens reste un texte qui fonde le syndicalisme. Elle lie les revendications à la lutte pour la transformation de la société en alternative au capitalisme. Elle proclame l'indépendance du syndicat par rapport à l'État et aux partis politiques. Pour garantir les conditions effectives de cette indépendance, un autre texte fondateur de l'unité syndicale, la motion Bonissel-Valière dénonce le noyautage et instaure le droit de tendance avec pour corollaire l'homogénéité des exécutifs syndicaux. Ce sont sur ces points essentiels que l'École Émancipée s'est scindée. **Le groupe EE-Collongeon est de fait une fraction politique liée au secrétariat enseignant de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR).** Il n'est pas acceptable qu'un parti politique, quel qu'il soit, instrumentalise un syndicat ou le mouvement social. Ces mêmes camarades sont rentrés dans l'exécutif du SNES. **Ils ont appelé finalement à voter contre le rapport d'activité... dont ils sont co-responsables.** Cette attitude « schizophrène » est incompréhensible pour les syndiqués et elle ne représente en rien une alternative à la direction.

Pour changer le SNES, pour rompre avec une orientation et des pratiques qui ont conduit à de nombreux échecs, pour construire un syndicalisme de lutte unitaire et solidaire.

**Votez
École Émancipée
(liste conduite
par Pierre Stambul)**

POUR LA RECONQUÊTE D'UN SYNDICALISME INDÉPENDANT

Face à la décentralisation : le SNES à la croisée des chemins

Alors que se déroule la guerre en Irak, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin entreprend la réforme des retraites et le transfert de nos 110 000 collègues TOS, CO-Psy, assistantes sociales, médecins scolaires aux collectivités territoriales. L'Éducation nationale est menacée de démantèlement.

Avec la décentralisation l'existence même du SNES, syndicat national de l'Éducation nationale, est remise en cause.

Le congrès national du SNES vient de se tenir à Toulouse du 31 mars au 4 avril. Des textes dans lesquels nous nous retrouvons ont été votés. D'autres textes ont été adoptés qui nous semblent en contradiction avec les premiers.

Il faut donc choisir entre deux orientations. Le SNES est à la croisée des chemins.

Le congrès du SNES a condamné la loi constitutionnelle

On ne peut que se féliciter que le congrès, suite aux motions unanimes de plusieurs congrès académiques (Versailles, Créteil), ait adopté le texte suivant :

« **Le SNES condamne les dispositions de la loi constitutionnelle adoptée en mars... En particulier en ce qui concerne :**

• *le principe d'organisation décentralisée de la République qui enclenche un processus de mise en cause de l'unité nationale et de l'égalité entre les citoyens et risque de réduire l'État à des missions résiduelles...* »

On ne peut que se féliciter que le congrès ait été presque unanime à repousser la position de la majorité du S3 de Corse qui disait : « **Le SNES demande l'instauration de l'enseignement obligatoire de la langue et culture corses, dès la Sixième, pour tous les élèves de l'académie de Corse** ».

Alors, ne fallait-il pas se prononcer pour le retrait du projet de loi de mise en application de la réforme constitutionnelle, organisant le démantèlement de l'Éducation nationale et le transfert des personnels ?

Accepter une évolution des structures du collège et du lycée ?

Le texte du congrès dit à juste titre : « **Le SNES condamne l'accroissement prévu de l'autonomie des établissements en particulier en ce qui concerne les grilles horaires.** » Mais pourquoi ajouter que « **Pour le SNES, toute évolution des structures et des procédures dans la gestion des lycées et collèges n'est envisageable qu'à la condition qu'elle permette une amélioration de leur fonctionnement démocratique et notamment une meilleure prise en**

compte du point de vue des personnels et ce à tous les niveaux de l'État déconcentré ou décentralisé » ? Que peut signifier, au moment où le gouvernement s'en prend au caractère national de l'Éducation, le fait de se déclarer partisan d'une « *évolution des structures des collèges et lycées* » dans le cadre de « *l'État déconcentré ou décentralisé* » ?

La disparition des secrétariats de catégorie : repoussée

La réforme des statuts, proposée par le secrétariat national, contre l'avis et la résistance acharnée des secrétaires des « petites » catégories, prévoyait la disparition de l'élection des secrétaires de catégorie. Nous nous félicitons qu'elle n'ait pas recueilli le nombre de voix nécessaires à son adoption.

Quelle signification aurait eu la suppression des secrétaires de catégorie CO-Psy, MI-SE au moment même où le ministre entend faire disparaître ces catégories ?

Le congrès a voté la suppression des IDD

Après une année d'application, les enseignants ont pu constater tout ce que les IDD entraînent en matière de réduction des horaires, de dislocation du caractère national des programmes, de flexibilité pour les personnels.

Nous nous félicitons que le congrès

ait adopté par un vote serré (218 pour l'amendement que, pour notre part, nous avons voté, et 195 pour le texte du secrétariat national) un amendement présenté par 11 académies qui disait : « *nous exigeons que les deux heures dévolues aux Itinéraires De Découverte soient restituées aux disciplines qui ont été mises au plancher et que le ministère renonce aux itinéraires de découverte : l'interdisciplinarité doit être une pratique pédagogique fondée sur le volontariat des enseignants et financée par des moyens spécifiques, sans amputation des horaires disciplinaires* ».

De même, à juste titre, la motion du congrès a dénoncé les nouvelles orientations ministérielles qui conduisent « *à confier des jeunes aux entreprises dès l'âge de 14 ans* ».

La logique de ce vote peut-elle être de conclure « *Il appartient aux équipes volontaires de juger, dans ce cadre, de la pertinence des structures et dispositifs à expérimenter ?* »

Quels dispositifs le ministre va-t-il expérimenter sinon l'alternance école-entreprise dès 14 ans ? Comment des collègues isolés pourront-ils s'y opposer ?

La logique ne commande-t-elle pas de revendiquer le retour à une formation exclusivement en lycée professionnel pour les élèves qui en feraient la demande après la Cinquième ?

Retraites : 37,5 annuités pour tous, public-privé

La motion action adoptée au congrès dit clairement : « *Le congrès rappelle que le SNES avec la FSU ne transigera pas sur la retraite à taux plein à 60 ans, avec au moins 75 % du dernier salaire, 37,5 annuités, n'admettra aucune remise en cause du Code des pensions, et demande l'ouverture rapide de négociations salariales.* »

Ce mandat ne signifie-t-il pas qu'il faut rompre avec des appels comme ceux signés par la FSU avec les cinq confédérations et l'UNSA, appelant au 1^{er} février et au 3 avril dans lesquels n'apparaît pas le mot d'ordre des 37,5 annuités pour tous alors qu'il est crié par des centaines de milliers de manifestants ?

Et devons-nous continuer à insister sur la revendication de droits nouveaux au moment où la CFDT déclare que « *si des contreparties suffisantes étaient obtenues – prise en compte de la pénibilité, du temps partiel, rachat des années d'études, départ dès 40 ans de cotisations avant 60 ans – les 37,5 ans ne seraient pas une borne infranchissable* » (interview de M.-C. Kervella dans *les Echos* du 3 avril 2003) ?

La FSU doit-elle adhérer à la CES ?

Le congrès a adopté un texte mandatant le SNES pour proposer l'adhésion de la FSU à la

LISTE POUR LA RECONQUÊTE D'UN SYNDICALISME INDÉPENDANT

LEFEBVRE Jack, certifié, collège A.-Chenier, 78 Mantes-la-Jolie
 LEFEBVRE Michel, certifié, collège Le Parc, 93600 Aulnay
 DANRY Edith, certifié, collège Pasteur, 21500 Montbard
 BELIAH Jean-Jacques, agrégé, collège Jean-Rostand, 69 Craponne
 SUCHARD Sophie, agrégé, lycée Agora, 92000 Puteaux
 ANDRIE Catherine, agrégé, collège Clemenceau, 34000 Montpellier
 BENOIT Christophe, agrégé, lycée G.-Philippe, 30200 Bagnols-sur-Cèze
 MONNOT Fabrice, certifié, lycée Lavoisier, 68200 Mulhouse
 BELLOIR Pierre, agrégé, collège de la Cote, 74 Bons-en-Chablais
 LE BARS Loïc, agrégé, collège Jean-Moulin, 78 Le Pecq
 MIGNOT Yacha, agrégé, lycée Daumier, 13008 Marseille
 MUFRAggi Cécile, CPE, collège Finosello, 20090 Ajaccio
 VEYSSET Alain, certifié, collège A.-Maurois, 91 Epinay-sur-Orge
 BODIN Martine, certifié, lycée A.-Schweitzer, 93340 Le Raincy
 ESNAULT Eric, certifié, lycée Stendhal, 38100 Grenoble
 ETESSSE Florence, certifié, lycée Bergson, 75019 Paris
 DUFOUR Sylvette, agrégé, lycée G.-Brassens, 94 Villeneuve-le-Roi
 GLEYZES Claudine, certifié, collège Les Fontanilles, 34000 Montpellier
 LUCARELLI Michel, certifié, S3 Paris
 MARC Audrey, certifié, collège Croix-d'Argent, 34000 Montpellier
 LAVAU Gérard, Chaire sup., lycée Carnot, 21 Dijon
 AMAR Marie-Anne, agrégé, lycée de Sèvres, 92 Sèvres
 ANGLÉSIO Alain, certifié, lycée F. Fays, 69 Villeurbanne
 ANGNÉROH René, certifié, collège A.-Chenier, 78 Mantes-la-Jolie
 ARGOU D Pierre, certifié, lycée G.-Philippe, 30200 Bagnols/Cèze
 ARNAUD Isabelle, MA II, collège de la Cote, 74 Bons-En-Chablais
 BAILLEUL Juliette, certifié, collège Le Parc, 93600 Aulnay-sous-Bois
 BALLEJOS Isabelle, certifié, collège Via Domitia, 34576 Poussan
 BONFILS-GUILLAUD Cyril, certifié, lycée René-Cassin, 69 Tarare
 BEAUCHAMP Yvon, certifié, lycée Jean-Massé, 79000 Niort
 BERNARD Hélène, certifié, collège René-Cassin, 38 Grenoble
 BERNARD Laurent, certifié, collège René-Cassin, 34 Agde
 BERNARDI Patrice, certifié, lycée J.-P. Sartre, 69500 Bron
 BETTON Nathalie, agrégé, collège Paul-Langevin, 93 Drancy
 BIAGGINI Gérard, certifié, collège Raoul-Blanchard, 74 Annecy
 BONNET Jean-Luc, certifié, collège Varsovie, 11 Carcassonne
 BRAYE Elisabeth, certifié, lycée Scheurer-Kestner, 68800 Thann
 BREME Fanny, certifié, collège Le Parc, 93600 Aulnay
 BRIERE Veronique, agrégé, lycée A.-Schweitzer, 93340 Le Raincy
 BRITTO Marina, AE, collège Via Domitia, 34576 Poussan
 BUIRE Michel, agrégé, LGT Blaise-Pascal, 69 Charbonnières
 CABROL Rolande, certifié, collège Les Fontanilles, 11400 Castelnaudary
 CAMACHO Manuel, certifié, lycée Gustave-Eiffel, 94 Créteil
 CANAVATE Christine, certifié, lycée Louis-Feuillade, 34 Lunel
 CAPORAL Marie, certifié, collège Jean-Rostand, 69 Craponne
 CHAHSICHE Claudine, certifié, collège Croix-d'Argent, 34 Montpellier
 CHANON Solange, Retraitée, SNES, Gard
 CHEVALIER Monique, certifié, lycée Longperrier, 77 Longperrier
 CHOQUER Jean-Joachim, certifié, lycée Pierre-Poivre, 97480 Saint-Joseph
 CLEMENT Veronique, certifié, lycée J.-B. Clément, 93 Gagny
 COCHINAL Françoise, certifié, collège Le Parc, 93600 Aulnay-sous-Bois
 COLAS Philippe, certifié, lycée Henri-Parriat, 71 Montceau-les-Mines
 COLLAY Marie-Claude, certifié, lycée de Beauregard, 42600 Montbrison
 CONSTANS Marie-Therese, certifié, collège Gambetta, 68 Riedisheim
 COUTURIER Cécile, certifié, collège Le Parc, 93600 Aulnay-sous-Bois
 CROS Pierre, agrégé, lycée Dr-Lacroix, 11100 Narbonne
 DAHAN Danielle, certifié, collège Vendôme, 69006 Lyon
 DARNIGE Cyril, certifié, collège René-Cassin, 34300 Agde
 DASSONVILLE-MAURER Patricia, certifié, lycée La Colline, 34000 Montpellier
 DE ROHAN-CHABOT Jean, certifié, collège Bibracte, 58 Château-Chinon
 DE SOLLIERS Thérèse, agrégé, lycée Maurice-Genevoix, 92120 Montrouge
 DEGENNE Aline, certifié, collège Gérard-Philippe, 30200 Bagnols-sur-Cèze
 DELPOUS Christine, agrégé, collège René-Cassin, 34300 Agde
 DESBROSSE Marc, certifié, lycée Brosolette, 69 Villeurbanne
 DESTAING Jérôme, certifié, lycée Liégeois, 21 Brochon
 DEVOS Brigitte, certifié, collège Jean-Rostand, 69 Craponne
 DOUCET Daniel, agrégé, lycée Carnot, 21 Dijon
 DRIGUEZ Pascale, certifié, lycée Jules-Fil, 11 Carcassonne
 DUBREUIL Françoise, PEGC, collège Pesquier, 13120 Gardanne
 DU PASQUIER Isabelle, certifié, collège Stendhal, 38 Grenoble
 DURAND Jean-Marc, certifié, collège Le Grand-Champ, 38 Grenoble
 DUTOIT Serge, certifié Doc., collège Colette, 69 Saint-Priest
 ESKENAZI Line, certifié, collège Paul-Éluard, 93100 Montreuil
 ETTERLEN Jeannine, certifié, collège Victor-Hugo, 68 Colmar
 FARDEHEB Rachid, certifié, collège Claude-Monet, 95 Magny

FELLERATH Marie-José, agrégé, lycée Lavoisier, 68200 Mulhouse
 FEVRIER Françoise, certifié,
 FLOURY Emmanuelle, agrégé, lycée Brassens, 94 Villeneuve-le-Roi
 FLOYD Billy, agrégé, collège Europole, 38 Grenoble
 FRANCESCHINI Jean-François, certifié, collège Padule, 20090 Ajaccio
 FRAYSSE Agnès, certifié, lycée Blaise-Pascal, 69 Charbonnières
 FREYBURGER Anne-Catherine, agrégé, lycée Lavoisier, 68200 Mulhouse
 GAILLARD Madeleine, agrégé, CFA, Retraitée SNES Dijon
 GALLOIS Sophie, agrégé, collège Jean-Becker, 93400 Saint-Ouen
 GATOUILLAT Anne, certifié, collège Louis-Pasteur, 21500 Montbard
 GAUILLERE Nadine, certifié, collège Pierre-Brossolette, 69600 Oullins
 GEMBERLE Jean, certifié, collège Victor-Hugo, 68 Colmar
 GERMI Pierre Emmanuel, certifié, collège René-Cassin, 38090 Villefontaine
 GEYMOND Catherine, certifié, collège Europole, 38 Grenoble
 GILGENKRANTZ Christian, certifié, lycée René-Cassin, 69 Tarare
 GRAND-CLEMENT Catherine, certifié, collège Stendhal, 38 Grenoble
 GREMILLARD Nathalie, certifié, collège de Die, 26150 Die
 GRIVEL Eric, certifié, lycée de La Versoie, 74 Thonon
 GROSS Doris, certifié, lycée Lambert, 68 Mulhouse
 GUERIN Christian, agrégé, lycée Georges-de-la-Tour, 57000 Nancy
 GUIDICELLI Daniel, certifié, collège Fiumorbo, 20243 Prunelli-di-Fiumorbo
 HELLAL Mohamedi, MA2, lycée Paul-Éluard, 93 Saint-Denis
 HEMMERLIN Véronique, certifié, lycée Lavoisier, 68200 Mulhouse
 HENG Jean-Pierre, certifié, lycée Lavoisier, 68200 Mulhouse
 HERON Corinne, certifié, collège Voltaire, 92 Asnières
 HETZEL Sabine, certifié, collège A.-Thierry, 78 Limay
 HIFFLER Michèle, certifié, lycée Lavoisier, 68200 Mulhouse
 HUIN Stéphanie, certifié
 JAKSCH Norbert, certifié, collège Les Fontanilles, 11400 Castelnaudary
 JENNER Philippe, Contractuel, collège de la Versoie, 74 Thonon
 JUMEL Françoise, certifié, lycée Agora, 92000 Puteaux
 KAUFFMANN Françoise, certifié, collège Michel-Servet, 74 Annemasse
 LAGRANGE Jean-Marc, certifié, collège René-Cassin, 38 Villefontaine
 LAGRANGE Serge, agrégé, lycée Charles-de-Gaulle, 21000 Dijon
 LATHUILLE Bruno, certifié, collège Vendôme, 69006 Lyon
 LAURADOUX Marie-Christine, certifié HC, collège Jacques-Prévert, 62150 Houdain
 LE MOIGNE Jean-Gabriel, certifié, collège Le Parc, 93600 Aulnay
 LEFEBVRE-COLSON Sophie, certifié, collège Jean-Moulin, 78 Le Pecq
 LEMOULT Violaine, SE, collège Plan-Menu, 38 Coulevie
 LEORAT Claire, certifié, collège de la Côte, 74 Bons-en-Chablais
 LESSAVRE Sophie, certifié, collège Louis-Pasteur, 21500 Montbard
 LHOPITAL Bernadette, certifié, collège Jean-Rostand, 69 Craponne
 LIQUE Agnès, certifié, lycée Maurice-Ravel, 75020 Paris
 LOUIS Thierry, certifié, LT Les Eyrieux, 30200 Bagnols-sur-Cèze
 MANSSET Martine, certifié, lycée Langevin-Wallon, 94 Champigny
 MARCOU Jean-Claude, certifié, collège René-Cassin, 34 Agde
 MARTEL Rose-Marie, certifié, collège Via Domitia, 34576 Poussan
 MARTIN Angel, certifié, lycée Lavoisier, 68200 Mulhouse
 MASSON Colette, certifié, lycée Camille-Sée, 68000 Colmar
 MAYEN Michèle, certifié, lycée Gérard-Philippe, 30200 Bagnols-sur-Cèze
 MEIGNANT Anne-Sophie, agrégé, lycée Genevoix, 92 Montrouge
 MESAIZE Michel, certifié, lycée Vincent-van Gogh, 78 Aubergenville
 MOREAU Lily, agrégé, collège du Bas-Chablais, 74 Douvaine
 MOULIN Michel, agrégé, collège Vendôme, 69006 Lyon
 MUKEKWA Arequipa, certifié, collège René-Cassin, 38090 Villefontaine
 NASSAR Valérie, agrégé, lycée Agora, 92800 Puteaux
 PAGANO Isabelle, certifié, lycée Mansart, 78 Saint-Cyr-l'École
 PICCIN Sylvie, lycée Agora, 92000 Puteaux
 PICHOT Sonia, agrégé, lycée Léonard-de-Vinci, 92304 Levallois-Perret
 PIOCHAUD Jocelyne, certifié, lycée Liégeois, 21 Brochon
 RADECKI Anne, certifié, collège Gérard-Philippe, 30200 Bagnols-sur-Cèze
 RAVEL Eldina, Contract., collège Pasteur, 21500 Montbard
 RICHER Christiane, certifié Doc., collège Jules-Ferry, 21 Beaune
 ROCHAS Hélène, certifié, collège Les Fontanilles, 11400 Castelnaudary
 RONDEPIERRE Patricia, certifié, collège Bibracte, 58120 Château-Chinon
 ROUX Olivier, certifié, lycée Laetitia, 20000 Ajaccio
 SCHMITT Laurent, certifié, collège Jules-Verne, 78 Les Mureaux
 SCHOENHALS Anne, certifié, collège Gaston-Doumergue, 30250 Sommières
 SEMENOU Nicole, certifié, collège Les Fontanilles, 11400 Castelnaudary
 SENDER Jean-Paul, CPE, collège Les Fontanilles, 11400 Castelnaudary
 SENHADJI Hélène, certifié, collège J.-Beaumont, 93 Villemomble
 SIROT Simone, Retraitée
 SOOBRAITY Ahmad, certifié, collège Louise-Michel, 38 Grenoble
 SOTO Madeleine, certifié, LT Les Eyrieux, 30200 Bagnols-sur-Cèze
 SOUCHET Christèle, certifié, collège Jean-Lolive, 93 Pantin

SECRÉTAIRES DE CATÉGORIE

Agrégés :	tit : ANDRIE Catherine, sup. : BELLOIR Pierre	CE-CPE :	tit : MUFRAgi Cécile, sup. : SENDER Jean Paul	MI-SE :	tit :
Certifiés-PEGC-AE :	tit : LEFEBVRE Jack, sup. : LEFEBVRE michel,	CO-Psy :	tit :		sup. :
Non-titulaires :	tit : HELLAL Mohammed, sup. : ARNAUD Isabelle	Retraités :	tit : CHANON Josiane, sup. : LYBRECHT Josiane		

Confédération européenne des syndicats. Cette adhésion nous semble en totale contradiction avec les votes précédents, surtout sur les retraites. On le sait, la CES soutient ardemment les lignes directrices pour l'emploi adoptées aux Sommets d'Amsterdam et de Luxembourg en 1997.

Voilà ce que disent ces lignes directrices pour l'emploi de l'Union européenne :

« Mise au point d'une politique visant à prolonger la vie active, au nom de la viabilité à long terme des régimes de Sécurité sociale : Les États membres, le cas échéant avec les partenaires sociaux, développeront des politiques destinées à prolonger la vie active dans le but d'améliorer la capacité des travailleurs âgés et les mesures d'incitation à leur intention, afin qu'ils restent plus longtemps au travail, notamment (...) en révisant les systèmes d'imposition et d'allocation, afin d'atténuer les effets dissuasifs et de faire en sorte qu'il soit plus attrayant pour les travailleurs âgés de continuer à participer au marché du travail. »

Continuer à appeler à des journées d'action ?

Le secrétariat national a présenté une motion indiquant que « les Fédérations de l'Éducation se rencontreront lundi 7 avril. Le SNES considère que cette réunion devrait déboucher sur un nouveau calendrier de temps forts centré sur les problèmes de l'éducation et de la décentralisation avec dès le début du mois de mai : grève et manifestation nationale ou régionale. Cette réunion doit aussi être l'occasion de mettre en débat la grève reconductible. (notre commentaire : à quoi cette formulation engage-t-elle réellement ?) ...Les 7 confédérations se rencontreront le 10 avril. Le SNES estime que la réunion devrait déboucher sur une nouvelle date de grève interprofessionnelle la plus proche possible et sur une décision de faire du 1^{er} mai une date de mobilisation unitaire exceptionnelle contre les projets du gouvernement. »

N'est ce pas proposer une nouvelle suite de journées d'actions, la 7^e, 8^e ou la 9^e, selon les académies alors qu'il existe un mouvement, parti d'en bas, des collèges et des lycées, qui cherche à réaliser l'unité ?

Nous avons déposé la motion suivante (L'École Émancipée Collongeon pour sa part n'a pas déposé de motion action et a voté le texte du secrétariat) :

« ... L'Éducation nationale est menacée de démantèlement. Le gouvernement compte profiter de la situation créée par la guerre pour faire passer ces mesures.

Depuis des mois, les personnels ont participé à de nombreuses actions de grèves et de manifestations aux quelles le SNES et la FSU ont appelé. Des établissements, des académies sont en grève. Les manifestations du 3 avril ont été massives. Les personnels aspirent à un mouvement d'ensemble, dans l'unité, pour faire reculer le gouvernement.

Dans cette situation, le SNES rappelle les revendications, le mandat sur lequel il appelle les personnels à se rassembler :

- Maintien des 110 000 TOS, assistantes sociales, CO-Psy, médecins scolaires dans la Fonction publique d'État...
- Maintien du corps des MI-SE, retrait du statut d'assistant d'éducation.
- 37,5 annuités pour tous, public – privé, maintien du Code des pensions civiles et militaires.
- Création des heures de cours et des postes nécessaires...

Le congrès mandate le Bureau natio-

nal pour s'adresser d'urgence à toutes les fédérations syndicales de l'Éducation nationale afin que soit adopté un appel commun, pour défendre ces revendications, ce mandat, à la tenue d'assemblées générales, dans l'unité, à tous les niveaux, pour organiser et décider la grève. »

Voilà les problèmes que, selon nous, le SNES rencontre aujourd'hui.

Le SNES est à la croisée des chemins

Pour que les mandats adoptés au congrès national :

- non au transfert des personnels, rejet de la réforme constitutionnelle,

l'Éducation doit demeurer nationale, respect des catégories CO-Psy, MI-SE,

- suppression des IDD, pas d'enfants en entreprise,
- 37,5 annuités public-privé, maintien intégral du code des pensions, soient respectés et mis en œuvre, nous appelons les personnels à se rassembler, à se regrou-

per, à voter pour la liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant.

Regroupons-nous

Paris, le 9 avril 2003.

Pour tous contacts :

Jack Lefebvre, collège André Chénier, 2, rue Diderot, 78200 Mantes-la-Jolie.

Rentrée 2003 Affectation en écoles européennes

La note de service ainsi que le dossier de candidature pour les affectations en écoles européennes sont publiés au BO n° 16 du 17 avril 2003 (www.education.gouv.fr/bo) ; ils sont téléchargeables sur Internet (www.education.gouv.fr/prat/formul/euroacc2003.htm). Seules sont recevables les candidatures des certifiés et agrégés justifiant au minimum de 3 ans de service effectif dans la fonction. Une bonne connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable. Le dossier complet, rempli et signé, devra parvenir par voie hiérarchique au plus tard le 12 mai 2003 au ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du second degré et des personnels d'éducation et d'orientation et des personnels non affectés en académie, bureau des personnels des lycées et collèges détachés et du recrutement des personnels pour l'enseignement à l'étranger (DPE C5) - 34, rue de Châteaudun, 75436 Paris cedex 09.



Les personnels en disponibilité ou en congé parental devront transmettre leur dossier par l'intermédiaire du supérieur hiérarchique direct dont ils dépendaient lors de leur dernière affectation.

Dans le second degré, dix-sept postes sont susceptibles d'être vacants à la rentrée 2003 (sept en lettres modernes, quatre en lettres classiques, un en histoire-géographie, trois en sciences physiques-chimie, un en mathématiques et un en SVT).

Le groupe de travail chargé d'examiner les candidatures et dans lequel le SNES est représenté devrait se réunir fin mai / début juin.

N'oubliez pas de réclamer la fiche syndicale spécifique au secteur Hors de France (mél : hdf@sn.es.edu - tél. : 01 40 63 29 41 - Fax : 01 45 51 85 28) ou de la télécharger à partir de notre site Internet (www.hdf.sn.es.edu à la rubrique « Recrutement »). Elle nous est indispensable pour suivre votre dossier de candidature.

Des informations complémentaires sur les écoles européennes mais aussi sur les différents types de postes à l'étranger sont disponibles sur notre site. ■

Denis Baron

Publicité



ADAPT • Éditions
UN SERVICE DU SNES

Des publications par
et pour des enseignants

Vient de paraître

Fables et contes

Exercices de remédiation
pour la classe de Sixième

Par D. Beloud, F. Droz et I. Hout
(des mêmes auteurs que les
exercices sur la Bible et l'Odyssée,
ouvrage paru il y a deux ans)

Ce fascicule, présenté en pochette de deux cahiers de 32 pages, est un outil de travail individuel ou collectif pour les élèves de Sixième sur des fables et des contes. Chacun des chapitres propose une vingtaine d'exercices à la fois simples et astucieux, à la portée des élèves et très progressifs. (exercices adaptables bien sûr à d'autres niveaux) et utilisables dans des classes hétérogènes pour la remédiation comme pour l'approfondissement. Une mine d'idées.

Au pays des contes : un conte d'une page (« L'Amour des trois oranges ») étudié en quatre séries d'exercices : schéma narratif, situation d'énonciation, rythme du récit, description, points de vue, dialogue dans le récit, jouer avec les clichés du conte

Au pays des fables : fables en tous temps, fables en tous genres, fables en liberté, initiation au latin et à l'ancien français.

10 € - Port gratuit. Peut être accompagné d'une disquette (1,52 €).

BON DE COMMANDE

Nom :

Adresse :

souhaite recevoir

« Fables et contes : Exercices pour la classe de Sixième » (10 €).

« La Bible et l'Odyssée : Exercices pour la classe de Sixième. (6,86 €).

A envoyer avec le chèque
correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT
à ADAPT Editions
237, bd Saint-Germain, 75007 Paris
Tél : 01 40 63 28 30

Préparer au mieux vos projets ?
Les réaliser dès aujourd'hui ?

Comptez jusqu'à 3...
La solution est là !



1

. Vous **EPARGNEZ**
sur votre compte **CASDEN**.

2

. Vous **ACCUMULEZ**
des **POINTS CASDEN**.

3

. Vous **EMPRUNTEZ**
à des **taux encore plus bas**.

Pour bénéficier
des avantages du système
1,2,3 CASDEN

Renseignez-VOUS auprès de votre Délégation Départementale

CASDEN Banque Populaire

ou sur www.casden.fr



LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

Participez au collectif SNES

Le SNES organise les 11 et 12 juin prochain à Paris un collectif national du groupe SNES de lutte contre l'homophobie, où les questions de la défense des personnels, des actions à mettre en œuvre dans les établissements scolaires, de la participation à la prochaine Marche des fiertés lesbiennes, gay, bi et trans seront évoquées.

Si vous souhaitez participer à ce collectif :

1. Contactez très rapidement le SNES par mél à : droits.libertes@snes.edu ou par courrier au SNES - Groupe SNES de lutte contre l'homophobie - 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07.

2. Attention, vous devez adresser au recteur par la voie hiérarchique votre demande d'autorisation d'absence un mois avant le début du stage soit le 10 mai au plus tard.

Philippe Castel

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Du nouveau sur les brevets de technicien...

La sous-commission Etudes générales de la Cinquième CPC s'est réunie le 14 mars pour un premier tour de table sur les diplômés de niveau IV.

Les bacs pro et les brevets professionnels vont entrer en rénovation au cours de la prochaine année scolaire. Les brevets de technicien du secteur du BTP seront examinés au cas par cas.

Le secrétariat général des CPC a clairement indiqué que le règlement général des BT étant abrogé depuis longtemps, on ne pouvait donc pas, dans l'état actuel des choses, rénover ces formations.

La tentation est donc grande – et c'est semble-t-il la volonté du ministère – de fondre les BT dans les bacs pro renouvelés. La Fédération du bâtiment, la Fédération des travaux publics et la CGT ont nettement marqué leur attachement aux BT, en particulier au BT « Encadrement de chantier ».

Le SNES est à nouveau intervenu pour réaffirmer :

- L'urgence d'une réflexion en profondeur sur les BT, les référentiels étant largement obsolètes, même si les collègues sur le terrain ont fait évoluer les choses.
- L'existence de flux, certes inégaux selon les BT, mais non négligeables (plus de 1 000 élèves en Terminale BT en 2001).
- La richesse de ces formations qui débouchent en termes de compétences sur une maîtrise de savoir-faire et de techniques ;
- La spécificité des BT qui restent les seuls à offrir une entrée dans la vie active et la possibilité de poursuivre des études, vers les BTS notamment. Les BT restent une voie de réussite pour les élèves.
- Le besoin d'une formation spécifique concernant les chefs de chantier.

Jean-Claude Charles

Représentant le SNES à la Cinquième CPC

CHEF DE TRAVAUX

Accès aux fonctions

Le décret ouvrant aux certifiés la possibilité d'accéder aux fonctions de chef de travaux vient enfin de paraître (décret n° 2003-268 du 19/03/2003 publié au JO du 26 mars 2003). Il pourra donc s'appliquer pour le mouvement intra-académique 2003.

Michel Grasselli

Publicité

le monde **avel** notre pays

SÉJOUR TUNISIE Nabeul
à partir de 325 € par personne
1 semaine en pension complète, au départ de Paris, Lyon, Nantes ou Strasbourg, d'avril à novembre.
Séjournerez dans la capitale de la poterie, ferronnerie, natterie, profitez d'une plage de sable blanc et découvrez l'incomparable douceur de l'accueil tunisien.

SÉJOUR SICILE Cefalù
à partir de 499,50 € par personne
1 semaine en demi-pension, au départ de Paris, Lyon, Nantes ou Mulhouse, de mars à octobre.
A partir du port de pêche et des magnifiques plages de Cefalù, visitez les sites romains, les temples grecs, admirez les céramiques, l'art arabo-normand, jouissez de l'Étna, du Sirocco et du Marsala.

AUTOTOUR GRÈCE Crète et Santorin
à partir de 669 € par personne
8 jours en nuits et petits déjeuners, au départ de Paris, Lyon ou Nantes de juin à septembre.
Volez, Conduisez, Naviguez. A bord d'une voiture de location, découvrez la Crète, berceau de la mythologie grecque, puis Santorin, l'île volcanique à l'architecture cycladique. Possibilités de poursuivre votre voyage par un séjour à Sitia ou Héraklion.

Tous ces prix s'entendent pour certaines périodes sous réserve de disponibilité à la réservation

Pour recevoir gratuitement les brochures d'Arvel, retournez le coupon à : Arvel Voyages BP 2080 - 69616 Villeurbanne Cedex ou télécopiez-le au 04 78 89 58 66 - Réf. : U.S.

Nom/Prénom
Adresse
Ville Code Postal

Informations et réservations : Minitel 3615 ARVEL
Internet : www.arvel-voyages.com - Tél. : 04 72 44 95 50

Rénovation de la formation des maîtres

Mobiliser pour les IUFM de demain

Lors du conseil des ministres du 9 avril, Luc Ferry a présenté une communication sur la formation des maîtres et les IUFM. La mise en œuvre de ce projet de réforme est différée à la rentrée 2004. Cette communication est restée volontairement modérée et ne remet pas en cause l'existence même des IUFM. C'est le fruit des fortes mobilisations de ces dernières semaines dans les IUFM, notamment dans le cadre de la journée d'action et de débat du 1^{er} avril. De nombreux sujets de débat restent encore ouverts. C'est le cas de la réforme des concours, de la redéfinition du mémoire professionnel, des relations entre universités et IUFM. Même si le ministre n'aborde pas les mesures techniques concrètes, il est clair que son projet contient en germe des dispositions dont le caractère peut compromettre toute amélioration de la formation des enseignants et des CPE. En particulier, le choix d'allonger le stage en responsabilité après la réussite au concours réduit fortement les temps de réflexion sur le métier en plaçant les stagiaires dans la gestion de l'urgence et en renforçant leur utilisation



comme moyens permanents d'enseignement aux dépens de leur formation.

On retrouve là une conception étriquée de la formation professionnelle réduite à la découverte du métier au plus près du terrain avec deux stages qui seraient rendus obligatoires, l'un en lycée professionnel, l'autre en école primaire. Quant au report sur l'année suivante des compléments de formation, cela a toutes les chances d'être un miroir aux alouettes. Le ministre continue à sous-estimer

le rôle joué par les conseillers pédagogiques tuteurs, les formateurs à temps plein ou associés. La notion « de professeurs chargés de cours à l'IUFM » ne règle en rien les dysfonctionnements occasionnés par les circulaires organisant les services partagés. La question du master n'est mentionnée que dans le cadre d'une reconnaissance universitaire de l'année de préparation aux concours et des « masters professionnels » sont évoqués dans le but de constituer un vivier de conseillers et d'enseignants intervenant en IUFM. Rien de précis sur la perspective d'un master avec reconnaissance à bac + 5 du niveau de qualification. Quant à la formation continue, elle occupe une partie dérisoire alors qu'elle exige une véritable politique de relance. De plus rien n'est dit sur la nécessité d'améliorer les dotations et les budgets des IUFM. En tout état de cause, les principes directeurs de ce projet doivent être profondément remaniés et des discussions ouvertes afin d'obtenir une véritable réforme de la formation des maîtres et des IUFM. ■

Odile Cordelier

NB. : rappel de l'ensemble des demandes du SNES sur la formation des maîtres, voir article p. 27 dans l'US magazine supplément au n° 581 du 23 janvier 2003.



Mutations inter

Les élus font reculer la technocratie et l'arbitraire

Le mouvement interacadémique s'est achevé lundi 14 avril 2003. Les commissions paritaires chargées d'examiner ces mutations se sont déroulées dans le cadre d'un grave conflit qui a opposé le ministère aux élus nationaux des personnels, dont le rôle est de contrôler la transparence et l'équité des opérations, et de proposer des améliorations du projet initial dans le respect des règles communes d'affectation et des vœux et barèmes de chaque demandeur.

L'action des élus

Plus de 34 000 demandes ont été examinées et 24 000 mutations réalisées. Correction de barèmes erronés, récupération de capacités d'accueil oubliées, rétablissement effectif des mutations simultanées, réalisation de rapprochements de conjoints... : ont été obtenues plus de 1 500 rectifications d'erreurs, améliorations du projet initial et mutations supplémentaires, rétablissant ainsi dans leur droit à mutation autant de demandeurs. Sur les 19 interdictions initiales d'affectation en TOM, les élus ont contraint l'administration à renoncer à 12 avis défavorables.

Le ministre avait octroyé à 95 demandes des « lettres 1 000 points » ne correspondant à aucune disposition de la note de service nationale et dont l'attribution était contestée par les représentants du personnel. Le travail des commissions a permis de mettre au jour que pour 53 de ces situations les « bénéficiaires » ont pu obtenir une mutation régulièrement et conformément à leur barème, sans avoir besoin de passe-droit. Pour 19 autres situations, des capacités d'accueil supplémentaires ont été arrachées, afin de permettre les affectations régulières, dans leurs vœux, des personnes qui avaient été lésées par la volonté de l'administration. Pour les cas restants, l'administration a maintenu ses choix

Révisions d'affectation

Les commissions de révision d'affectation sont prévues les 28 et 29 avril prochains. Seront examinées les situations relevant de l'article 3 de l'arrêté du 24 octobre 2002 (BO spécial n° 17 du 31/10/2002). Reportez-vous à l'US « Mutations Inter 2003 » n° 577, pages 6 et 7.

Envoyez votre demande, circonstanciée (joindre toutes pièces utiles) au ministère de l'Éducation nationale - Direction des Personnels enseignants - 34, rue de Châteaudun, 75436 Paris Cedex 09, en précisant vos grade et discipline.

N'oubliez pas d'en faire parvenir copie aux élus nationaux du SNES : Secteur Emploi - 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07. Télécopie : 01 40 63 29 78.

arbitraires, malgré les interventions argumentées et les motions précises et circonstanciées qui ont été déposées en séance, apportant la preuve qu'autant de demandeurs étaient lésés dans leur droit à mutation.

Les élus nationaux des personnels remercient les collègues des très nombreux témoignages de soutien et de solidarité qui sont parvenus par mél, téléphone, télécopie et courrier lors de ces commissions. Les courriels de protestation auprès de l'administration et la mobilisation de tous, élus ou non, ont permis de faire reculer l'arbitraire.

Ensemble, faire échec aux projets ministériels

Le SNES promeut l'idée de mobilité choisie et volontaire, dans l'équité de traitement et la transparence des opérations, avec des critères lisibles et quantifiables (congrès de Toulouse, avril 2003). L'action syndicale a permis de mettre en échec le projet d'extension des « PEP 4 », ajourné dans l'immédiat. Mais le ministère a avoué lors des commissions l'intention explicite de mettre en œuvre un vaste plan d'éclatement régional et local de l'ensemble des cadres nationaux de gestion collective et individuelle des personnels (carrières et mutations).

Dès cette année, dans un contexte de grandes restrictions budgétaires et de décision autoritaire de décentralisation, certains recteurs tentent d'imposer des décisions arbitraires, refusées par l'ensemble des organisations syndicales et des élus des personnels. Suppression massive de centaines de postes de remplacement et mesures dérogatoires de réaffectation en « carte scolaire », qui auront pour conséquence l'aggravation des conditions d'affectation, de mutation, d'emploi et de travail pour tous, titulaires comme non titulaires : des milliers de collègues seront lésés. L'Etat renonce ainsi à faire assurer par le service public lui-même ses besoins permanents de remplacement, programmant dès lors une extension nouvelle de la précarité. Les élus nationaux appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser et s'associer aux nombreuses actions déjà engagées dans un nombre croissant d'académies (Créteil, Bordeaux, la Réunion, Aix-Marseille, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Rennes...), notamment en prenant le relais des académies entrant dans la période des vacances de printemps afin d'amplifier ce mouvement.

Le 6 mai, un temps fort national d'action unitaire permettra d'avancer ensemble lors de la rentrée commune des vacances : soyons massivement présents à ce rendez-vous. ■

Christophe Barbillat

Rappel stage 16-17 mai 2003

Deux journées de réflexion philosophie et démocratisation sont organisées par le SNES. Programme sur le site observatoires du SNES. Il est important de s'inscrire et de déposer une demande d'autorisation d'absence un mois avant auprès de son chef d'établissement (voir l'*US Mag* supplément au n° 583 du 7 mars).

Commission spécialisée des lycées

Le 23 avril seront examinés :

- le projet de programme de philosophie ;
- le projet de programme de mathématiques.

Le compte rendu sera sur le site observatoires du SNES sous 8 jours.

Voyage linguistique à l'étranger

Plusieurs collègues nous ont saisi de préjudices financiers importants subis du fait de l'annulation des voyages, décidée par des IA notamment pour l'Angleterre.

Il faut intervenir auprès des IA afin qu'elles prennent la mesure des conséquences financières de leurs décisions et dégagent des moyens pour aider les établissements en difficulté. Pour notre part, nous intervenons auprès du ministère.

La circulaire de rentrée

Elle est parue au *BO* n°14 du 3 avril. Nous contestons les choix éducatifs opérés par le ministère (voir éditorial *US* 579 4/12).

Nous analyserons les problèmes soulevés (dédoublés, alternance, ECJS, TPE, IDD...) dans le prochain numéro du 30 avril.

Publicité

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE VOTRE HABITATION AVEC PISCINE

Louez votre villa en juillet ou août

loyer élevé, paiement garanti, clientèle sélective

AGACIA LOCATIONS SAISONNIÈRES

01 47 41 11 11



Publicité

Travail du bois Stages de menuiserie

Apprenez en réalisant un meuble personnel
« DANS LA VALLÉE DE LA DRÔME »



26400 Suze-sur-Crest - Tél. : 04 75 40 02 41
Site : atelier-bois-contemporain.com

Une histoire du SNES

(Institut de recherches sur l'histoire du syndicalisme dans les enseignements de second degré).

Le premier tome de *l'Histoire du SNES* que publie l'IRHSES (Institut de recherches sur l'histoire du syndicalisme dans les enseignements de second degré) concerne le « mûrissement du syndicalisme » dans le Second degré, depuis les prémices des organisations amicalistes au milieu du XIX^e jusqu'à la naissance du SNES actuel (Syndicat National des Enseignements de Second degré) par la fusion, en 1966, du SNET (Syndicat national de l'enseignement technique) et du SNES (classique et moderne).

Un second tome sera consacré à la période 1967-1992. L'étude part de la naissance d'une sorte de pré-syndicalisme avec le mouvement des amicales ; elle analyse ensuite les évolutions



postérieures à la Première guerre mondiale, notamment liées à la lente affirmation, pendant l'entre deux guerres, des enseignements post-obligatoires ; elle montre enfin la construction du SNES, par fusions successives, à partir de la Libération. Elle essaie constamment de resituer les évolutions et transformations des structures, revendications, formes d'intervention et actions syndicales, dans le cadre des débats, enjeux, qui traversèrent l'Ecole, en rapport avec les mouvements généraux la société globale et des enjeux dans le champ international (paix, démocratie, colonisation et décolonisation...).

Alain Dalançon, HISTOIRE DU SNES, TOME 1. Plus d'un siècle du mûrissement des années 1840 à 1966/67 - IRHSES Editeur. Un volume de 275 pages - 20 € plus port. Ouvrage disponible début avril à : l'IRHSES, 5, square Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris. Tél. : 01 40 68 74 74 - e-mail : irhses@wanadoo.fr - Internet : www.irhses.snes.edu

Publicité

10 SOCIÉTÉ

Depuis 1996, la MAIF verse des revenus à des personnes n'exerçant aucune activité.

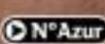
EXCLUSIF

"Et figurez-vous que nous en sommes fiers" déclare-t-on au sein du groupe MAIF. Car aussi curieux que cela puisse paraître, une personne qui subit une perte de revenus à la suite d'un accident sans tiers responsable n'a tout simplement aucun recours. Pour cette raison, la MAIF

"Et figurez-vous que nous en sommes fiers."

a conçu des contrats qui couvrent, sans limitation de plafond, la perte de revenus professionnels consécutive à un accident corporel. "C'est parce que de telles situations n'ont rien de fictif que notre réponse est juste. C'est aussi ça le respect de la personne".



Rejoignez-nous :  0 810 500 810 ou www.maif.fr

ASSUREUR MILITANT.